

CONSIDERATIONS GENERALES.

Ce Foyer vient immédiatement en seconde position, derrière celui de Vouvray , si nous établissons un parallèle entre les satisfactions que nous avons enregistrées de part et d'autre. Le personnel n'est pour rien (nous le précisons à dessein), dans les raisons qui motivent notre appréciation. Bien au contraire, il a fait de son mieux pour surmonter les multiples difficultés et les obstacles sans cesse accumulés qui entravaient son action. Il y est, parvenu en fin d'exercice, ce dont nous devons le féliciter, car il n'a pas eu la tâche facile. Avant quelques mois, Semblançay fonctionnera normalement et sera, à son tour, une des fiertés de la F.O.E.F.I.

Le Directeur de ce Foyer, M. Jacques Teysserenc, que seconde avec courage et dévouement Mme Teysserenc, a acquis des droits à notre reconnaissance. Ancien fonctionnaire d'Indochine, comptant à son actif sept années de captivité en zone Viêt-Minh, il sait s'armer de patience, dans les moments les plus pénibles, et a pu ainsi dominer la situation au poste délicat où nous l'avons placé.

Nos ennuis, dans les premiers mois de l'année, eurent pour origine deux facteurs essentiels :

1° la méfiance de la population de la région, en majorité rurale, aux yeux de qui toute innovation demande d'abord à être surveillée de près. C'était le cas de l'énorme contingent d'enfants exotiques que nous voulions installer.

2° le comportement vraiment répréhensible de certains de ces enfants, véritables petits sauvages, que les mères vietnamiennes avaient sortis de leurs villages de pailotes pour demander à la F.O.E.F.I. de les envoyer en France. Ces recrues de la dernière heure, dont nous n'avions jamais assumé le contrôle en Indochine, finissaient, malgré leur nombre restreint, par contaminer leurs camarades et «détéindre» sur eux. L'indiscipline et l'insolence étaient la règle qu'ils prétendaient imposer au Foyer.

Sur ces entrefaites, quelques larcins commis dans les jardins limitrophes envenimèrent les relations que la Direction cherchait à nouer avec les voisins, dans le but de faire comprendre à l'extérieur les objectifs humains de la F.O.E.F.I. et les causes de son implantation en France. D'un autre côté, les efforts tentés dans ce sens se heurtaient aux échos en provenance des écoles communales : incidents constants avec les instituteurs, mauvaises notes, mises à la porte, etc.

Pourtant, au Foyer même une classe fonctionnait dont les résultats étaient satisfaisants.

Jacques Teysserenc ne se découragea pas pour autant. Sitôt les pupilles rentrés au Foyer, il les entreprenait séparément, par petits groupes ou tous ensemble, s'évertuant à les raisonner, à se faire craindre, puis à se faire aimer. Peu à peu, une heureuse évolution s'effectua dans les esprits, qu'acheva de parfaire l'aide apportée par quelques jeunes séminaristes venus volontairement passer leurs vacances au Foyer. Entre temps, les conseils du Président William Bazé et de M, Maurice Grolleau avaient été d'une grande utilité. A chacune de ses inspections, le Président put se rendre compte des progrès qui s'opéraient régulièrement, dont il ne manqua pas de mesurer les étapes successives.

Le personnel subalterne, recruté à Semblançay pour les travaux domestiques, qui se plaignait amèrement de l'attitude des enfants au début et ne serait certainement pas resté s'il avait trouvé à s'employer ailleurs, ne fut pas insensible à leur transformation morale. S'attachant à la longue à ces enfants, dont beaucoup sont des orphelins, devenus de plus en plus sociables, puis plus attentionnés, le personnel fit .en leur faveur, au dehors, une propagande intense qui ne tarda pas à porter ses fruits.

Une fraction très importante de la population, primitivement braquée, a changé d'opinion, et se montre maintenant favorable à l'existence de notre Foyer à Semblançay.

L'ambiance de celui-ci a été, au demeurant, totalement inversée : nos petits «convertis» sont joyeux, souriants, détendus et très confiants. Il y a bien, de temps à autre, quelques accrochages, mais c'est le contraire qui serait anormal dans une maison d'enfants.

Sur le plan officiel, les rapports du Foyer avec la Préfecture d'Indre-et-Loire et les Services administratifs s'apparentent à ceux dont bénéficie le Foyer de Vouvray. Ils nous suscitent naturellement de grosses facilités dans les domaines qui nous intéressent : Enseignement, Hygiène Scolaire, Assistance Médicale, Inspection du Travail, Direction Régionale de la Jeunesse et des Sports. Les rapports avec les autorités religieuses sont également excellents et menés avec le même esprit qu'au Foyer de Vouvray.

ETUDES

Nous ne reviendrons pas sur les incidents qui ont été énumérés sous la rubrique précédente. Au cours de l'année scolaire, nos enfants ont été répartis dans les écoles communales d'Indre-et-Loire proches du Foyer : Semblançay, Neuille Pont Pierre, Charentilly et le Serrain. De plus, nous rappelons que nous avons une classe au Foyer même.

La rentrée d'octobre 1956 posa une série de problèmes. L'augmentation des effectifs des écoles communales des environs ne permettait d'y placer que quelques pupilles. En outre, le rappel sous les drapeaux de nombreux instituteurs mobilisables rendait difficile l'ouverture de nouvelles classes à Semblançay. Néanmoins, grâce à l'obligeance et à la compréhension de M. Renaud, Inspecteur Primaire, deux instituteurs et une institutrice purent être nommés, ce qui mit un terme à nos légitimes appréhensions.

Nos pupilles, en quasi-totalité, ont été repliés sur le Foyer où des classes, installées à leur intention, fonctionnent dans les meilleures conditions; la discipline est scrupuleusement respectée et les progrès enregistrés laissent augurer l'avenir avec confiance.

A l'examen d'entrée en 6ème, nous avons présenté un candidat, lequel a été reçu. A l'examen d'entrée au Centre d'Apprentissage de Mécanique Agricole de Saint Jean d'Angely, sur trois candidats, un seul a été reçu.

Un grand garçon qui fréquentait le lycée Descartes à Tours, y a été maintenu.

Une de nos principales préoccupations est de trouver le placement des pupilles trop âgés pour continuer leurs classes primaires. Faute d'avoir réussi à leur certificat d'études, ces pupilles se voient fermer aussi les centres d'apprentissage. Nous espérons que les Pères Salésiens, que nous avons pressentis, voudront bien initier ces pupilles à une préparation technique de leur compétence. Dans la négative, il ne nous restera que la formule des ateliers particuliers.

Une autre de nos préoccupations, la plus urgente à notre avis, concerne le recrutement des surveillants. Leur rôle est primordial, tant pour la bonne marche de nos foyers que pour la formation qui conditionnera l'avenir de nos pupilles. A la lumière de l'expérience, nous estimons que la Fédération ne doit plus, sous prétexte d'économies, engager des surveillants par annonces dans les journaux. Elle a intérêt à s'assurer les services de véritables éducateurs sortant des Centres de Formation des moniteurs de colonies de vacances et des maisons d'enfants.

Du fait que ces spécialistes peuvent arguer du manque d'avenir de nos œuvres, dont l'extinction d'effectifs (corollaire inéluctable de l'indépendance du Viêt-Nam, du Cambodge et du Laos), il nous semble possible de pallier cet inconvénient en majorant le salaire de l'encadrement. L'Assemblée Générale est d'avis de recourir à cette mesure ou, le cas échéant, de solliciter de l'Administration le détachement dans les Foyers de fonctionnaires capables d'assumer les fonctions d'éducateurs. Elle charge le Conseil d'Administration de trouver une solution au problème soulevé.

ETAT SANITAIRE

Excellent depuis la date de son démarrage (quelques cas de grippe seulement au cours de l'hiver 55-56), le Foyer a beaucoup souffert de l'arrivée des enfants du convoi du 25 Mars 1956 : teigne, coqueluche et oreillons, 36 pupilles en étaient atteints ou avaient ces épidémies en incubation. Les 5 cas de coqueluche et 30 d'oreillons ont été rapidement jugulés à l'infirmerie du Foyer. En revanche, la teigne a nécessité l'hospitalisation des malades à l'Hôpital Saint Louis à Paris, la ville de Tours ne disposant pas du matériel électrique indispensable au traitement adéquat.

Au total, 37 pupilles ont dû être hospitalisés en 1956, dont 17 pour la teigne, 7 pour des accidents légers et 13 pour diverses maladies plus ou moins graves.

Toutefois, à part l'épidémie de teigne qui aurait pu être évitée si les pupilles venant d'Indochine avaient été sérieusement examinés avant l'embarquement, l'état sanitaire est demeuré très satisfaisant. Les pupilles grandissent et prennent régulièrement du poids.

SPORTS & VACANCES

Le redressement moral des pupilles, dont il a été longuement question aux considérations générales, a été mené de pair avec leur développement physique. M. Jacques Teysserenc a veillé spécialement à ce qu'il en soit ainsi et a imposé, dans ce domaine, un gros effort aux surveillants.

En football, des rencontres amicales ont eu lieu contre des équipes de force sensiblement égale de Richelieu, Chateaurenault et Vouvray. Le Foyer a engagé une équipe dans le championnat scolaire de 1956-1957. Il participera auparavant à la coupe de Montlouis.

Des rencontres amicales de ping-pong ont eu lieu avec les équipes de la région.

Pour ce qui est de la natation, après entente avec le Directeur régional des Sports, deux fois par semaine, pendant les grandes vacances, les pupilles par groupes de 25 ont eu accès à la piscine de Tours. Des leçons gratuites de natation ont été données à ceux d'entre eux qui ne savaient pas nager.

Sur d'autres plans, les pupilles ont participé aux danses asiatiques des fêtes de Pouzay et de Bauge. Soixante-dix pupilles ont campé huit jours durant dans la Forêt de Chandelais, près de Baugé. Trente pupilles ont assisté aux 24 heures du Mans. Tous les pupilles ont organisé des feux de camp, pique-nique, veillées avec jeux et musique, séances de prestidigitation. Des visites ont été faites dans plusieurs usines de la région.

Mais le clou des réjouissances a été la fête du Foyer du 23 Septembre 1956 qui comportait notamment des compétitions sportives entre les trois Foyers de la F.O.E.F.I. en Touraine. Le succès populaire obtenu par les pupilles a été considérable. Cinq cents spectateurs environ ont assisté à la Fête de bout en bout, manifestant ainsi leur sympathie au Foyer de Semblançay. Nous sommes loin du temps où l'on s'interrogeait sur l'attitude à observer vis-à-vis de cette invasion d'enfants français d'Indochine, que d'aucuns dénommaient " les petits Chinois ".

BATIMENTS

Au cours de l'Exercice 1956, les pièces situées au-dessus des anciens garages ont été aménagées en dortoirs, avec deux escaliers, dont un extérieur, en prévision des incendies. Le rez-de-chaussée a été doté d'une installation sanitaire complète, avec salle de douches.

Un hangar a été transformé en salle de classe. Une maisonnette, au bout du parc, a été aménagée, elle aussi, en salle de classe, mais il a fallu y faire venir l'électricité par une ligne intérieur (250 mètres environ).

La construction d'une salle de jeux fermée est prévue pour l'année 1957 car, à Semblançay, les pupilles ne savent où se rassembler, lorsqu'il neige, qu'il fait froid ou qu'il pleut.

Différentes réfections sont également envisagées au programme : Entretien des Bâtiments.

Le principal achat à effectuer sera une machine à laver, si celle du Foyer de Vouvray a répondu à ce que l'on attendait d'elle. L'Assemblée Générale Ordinaire, qui a suivi avec intérêt les efforts de redressement menés, jusqu'à complète réussite au Foyer de Semblançay par M. Jacques Teysserenc et ses collaborateurs, s'associe sans restriction au Conseil d'Administration pour leur exprimer ses compliments les plus chaleureux.

Le Foyer de Semblançay a été le théâtre d'un incident grave, mais heureusement passager, qui n'a eu aucune répercussion sur sa bonne marche. Le 2 août une quarantaine de pupilles conduits par quelques meneurs se montrèrent si agressifs que M. TEISSERENC dût faire appel à la gendarmerie locale pour les calmer. Aussitôt alerté, le Président se rendit sur les lieux, sermonna les enfants avec sévérité en s'exprimant d'abord en Français, puis en Vietnamien pour ceux qui comprennent mal encore notre langue. Il fit ensuite évacuer, dans la soirée même, les neufs grands qui étaient les principaux instigateurs. Semblançay retrouva le calme aussitôt.

Cet incident, aussi soudain qu'inattendu, s'explique assez bien par l'état d'esprit de nos pupilles, puisque tous les garçons qui nous ont été confiés après l'exode de 1954 ont subi, à des périodes plus ou moins lointaines, des traumatismes psychologiques dont les conséquences peuvent éclater brusquement, un jour ou l'autre, sous forme de réactions antisociales. L'extrême malléabilité de nos pupilles rend l'explosion plus soudaine.

A part l'affaire du 2 août qui, évidemment malencontreuse, n'a cependant eu qu'une importance restreinte, on peut dire que 1957 a marqué, au point de vue scolaire, un énorme progrès.

Trois classes fonctionnent au Foyer, groupant tous les pupilles d'âge scolaire (108). Les deux instituteurs et l'institutrice que M. l'Inspecteur primaire RENAUD a choisi lui-même avec beaucoup de soin, ont obtenu des résultats appréciables sur le plan pédagogique. M. TRANIER pour les classes du Cours supérieur et du Cours moyen 2^e Année, M. MARCHAND, pour le Cours moyen 1^{ère} Année et le Cours élémentaire 2^e Année, Mlle DELAUNAY, pour les petits (Cours préparatoire et Cours élémentaire 1^{ère} Année) ont su à la fois imposer à nos pupilles la discipline nécessaire et se faire aimer d'eux. M. MARCHAND et Mlle DELAUNAY passent bénévolement la plupart de leurs jeudis et de leurs dimanches et même une partie des vacances au Foyer pour s'occuper des loisirs de nos garçons. Tous les trois ont su s'intégrer à l'équipe des moniteurs du Foyer et former un tout avec eux, ce qui permet aux uns et aux autres de travailler en collaboration étroite et de s'épauler mutuellement. Il y a ainsi, à l'École et au Foyer, une méthode et des principes identiques qui permettent d'exercer une action continue et homogène sur nos garçons.

Malheureusement les instituteurs détachés au Foyer n'ont pas toujours compris les buts de la Fédération et ses difficultés budgétaires. Ils se sont permis, le 21 janvier, de protester en des termes incorrects contre le départ de pupilles qui allaient atteindre la limite d'âge scolaire et qu'il était nécessaire de confier à des organismes privés, soit pour leur faire suivre des cours de «rattrapage», soit pour les guider pendant le début de leur apprentissage. Une lettre a été adressée aussitôt à l'Inspecteur d'Académie de Tours pour lui soumettre cette intervention inadmissible dans un domaine qui ne relève que de l'autorité du Président.

L'assimilation de nos pupilles dans la masse française étant notre objectif principal, M. TEISSERENC envisage, d'accord avec la Municipalité et le Directeur des Ecoles Publiques de Semblançay, M. DADA, qui depuis son arrivée, lui a toujours accordé tout son appui, la possibilité de mêler, en octobre prochain, nos pupilles aux enfants du village dans des classes mixtes.

Cette incorporation, qui n'aurait pas été acceptée les années précédentes par la population, montre que nos enfants sont maintenant tout à fait admis par les habitants.

Les résultats aux examens de juillet 1957 ont été très satisfaisants puisque, au total, sur 9 pupilles présentés à divers examens, 8 ont été reçus.

Les enfants sont maintenant joyeux, souriants, très détendus, comme ont pu le constater les différents visiteurs reçus au Foyer ces derniers jours. Leur joie de vivre saute aux yeux de tous ceux qui restent suffisamment de temps pour que leur réserve naturelle devant des inconnus fasse place à leur exubérance habituelle.

Les quelques pupilles qui persistent à demeurer aussi fermés qu'à leur arrivée ou dont le comportement paraît anormal (GERMANI, DARIEN, Henri COSRUER) seront soumis, courant janvier, à l'examen de spécialistes dont les conclusions seront aussitôt communiquées au Président.

ORGANISATION INTERNE :

Après bien les tâtonnements, provoqués pendant trop longtemps et pour une raison de crédits, par un nombre très insuffisant de moniteurs, les pupilles ont été divisés en 4 groupes bien distincts, ayant leurs moniteurs attitrés, leur logement dans des bâtiments différents, leur activité, leur rythme de vie propre et leur personnalité. Le moniteur connaît mieux ses garçons, la discipline est plus facile, la confiance réciproque plus totale, l'atmosphère générale plus détendue.

ETAT SANITAIRE :

L'état sanitaire du Foyer a été excellent durant toute l'année. L'épidémie de teigne, qui avait particulièrement sévi au Foyer fin 1956 à la suite de l'arrivée d'Indochine de pupilles atteints de cette maladie, a été totalement enrayée dans les deux premiers mois de 57. Seuls, quelques cas de grippe au 1er trimestre et l'épidémie brutale de grippe asiatique en novembre (98 malades sur 108 pupilles présents) sont à signaler. Mais aucune complication ou suite fâcheuse n'a été enregistrée.

Plusieurs des pupilles (GOUILLER, OSCADE) ont grossi de 12 kg et grandi de 12 centimètres dans l'année. Cet état des garçons a été constaté avec satisfaction par le Dr FOUCHER, médecin de l'Hygiène scolaire, qui les visite deux fois par an d'une façon très complète.

Un accident, bénin en apparence, est survenu à Bertrand LOUCATEL. Il s'est révélé grave. Le 18 mars Bertrand LOUCATEL a été atteint à l'œil gauche par un petit caillou lancé par un de ses camarades en direction d'un arbre près duquel il se trouvait. L'enfant ne paraissait pas souffrir beaucoup et ne pleurait pas. On lui fit un léger pansement et on le conduisit pour plus de sûreté, dès le lendemain, chez le Professeur MERCIER, médecin ophtalmologiste à Tours. A l'examen l'œil se révéla sérieusement atteint et LOUCATEL fut hospitalisé à Chocheville pendant quelques jours. On espérait pouvoir sauver l'œil, mais malheureusement la cicatrisation ne s'est pas bien faite et il a été conduit dans un hôpital de Paris en janvier 1958 pour un examen plus approfondi.

Aucun autre accident grave n'a été enregistré au Foyer.

24 pupilles ont été hospitalisés en 1957 dont :

5 pour teigne

4 pour furonculose et conjonctivite

10 pour accidents divers (foulures, fêlures, coupures)

1 pour blessure à l'œil (LOUCATEL)

2 pour maladies bénignes (bronchite, fièvre)

1 pour opération (Pierre CHEX).

Ce dernier, arrivé d'Indochine avec un pied bot, suite probable d'une poliomyélite contractée dans son enfance, ne marchait que très difficilement. Opéré avec succès par le Pr HUSSENSEIN en août dernier, il a maintenant un pied normal. Cependant sa jambe droite, demeurée plus courte, nécessite le port de chaussures spéciales qui lui permettront, peu à peu, de marcher sans boiter.

ACTIVITES

Activités des pupilles en 1957. - L'effort demandé en 1956 aux moniteurs pour occuper les pupilles d'une façon systématique et méthodique a été encore intensifié en 1957. Cet effort a d'ailleurs été considérablement facilité par l'arrivée de garçons capables, connaissant les enfants, désireux de devenir des éducateurs de métier et prêts, par conséquent, à prendre leur tâche au sérieux et vraiment à cœur.

Dans le but de pallier l'inconvénient que présente pour nos garçons des classes composées uniquement d'Eurasiens, ce qui les fait vivre en vase clos, on a multiplié les rencontres avec les équipes sportives, avec les meutes de louveteaux et de scouts. Le plus grand nombre d'entre eux participent aux diverses manifestations de la région susceptibles de les intéresser .

Football. - Pendant l'année scolaire, une rencontre en moyenne par semaine avec des équipes scolaires de la région, participation aux coupes de St Pierre des Corps et de Montlouis, aux championnats cantonaux scolaires et à la Coupe Départementale d'Indre-et-Loire des Ecoles primaires, que le Foyer de Semblançay s'est adjugée en battant, en finale, à Tours, l'équipe de Preuilly, par 1 à 0, après avoir éliminé en demi-finale l'équipe d'Amboise par 4 à 0.

Pour l'année scolaire 1957-1958, le Foyer a pu engager dans ces diverses compétitions deux équipes.

Ping-Pong. - Organisation de deux championnats du Foyer (Pâques et Toussaint) groupant les pupilles, les moniteurs et la direction. Rencontres amicales avec des équipes de la région. Trois pupilles participent au tournoi individuel de l'Ecole Normale (PLACIDE arrive en quart de finale) . Organisation d'un tournoi par équipe à Semblançay, pendant les dernières vacances de Noël, entre les trois Foyers de Touraine, tournoi enlevé par Semblançay avec 14 points contre 9 points à Tours et 2 points à Vouvray.

En 1958, trois équipes du Foyer participeront aux compétitions scolaires.

Natation. - Le Centre hospitalier régional de Tours avait, au Domaine de la Haute Baede, à 10 km de Semblançay,

une piscine non utilisée. Des démarches ont été entreprises auprès de l'Administration hospitalière pour pouvoir faire utiliser cette piscine par nos pupilles. Grâce à l'amabilité de M. SCHIFFER, Directeur du Centre hospitalier régional de BRETONNEAU, à Tours, nos pupilles fréquentent cette piscine à titre absolument gracieux.

Activités manuelles :

- Attribution d'un terrain aux pupilles et mise à leur disposition d'outils et de graines sous le contrôle d'un moniteur.
- Organisation, à partir de mars, d'un élevage de poules et de lapins par les pupilles, qui a beaucoup de succès et s'est considérablement développé.
- Création d'un petit laboratoire pour le développement et l'agrandissement des photos par les pupilles eux-mêmes.
- Les plus grands pupilles sont autorisés à venir à l'atelier travailler le bois avec l'aide d'un moniteur.

Activités hebdomadaires :

- Cinéma parlant chaque semaine avec des films fournis par la cinémathèque Ste Thérèse à Angers. - Projections de films fixes (réservées en principe aux jours de pluie) avec un film d'actualités scolaires (Paris-Match) et un film d'aventures.

- Chaque samedi, causerie aux pupilles de plus de 12 ans par M. TEISSERENC, qui fait le point des événements survenus au Foyer pendant la semaine, expose le programme de la semaine suivante et dit quelques mots des principales nouvelles mondiales.

Activités périodiques :

- Organisation de plusieurs rencontres entre les pupilles et des troupes de scouts et de louveteaux ou d'autres maisons d'enfants (Meutes du Lycée Descartes, Maison Tonnellé de St-Cyr-sur-Loire, etc...). Excellents résultats. Une trentaine de pupilles sont invités de temps en temps par les familles des scouts.
- Camping pendant les vacances de Pâques aux environs de Neuillé-Pont-Pierre.
- Organisation, chaque mois, de grands jeux sur un thème préparé à l'avance par les moniteurs et les pupilles.
- Participation à diverses fêtes de la région (Foire de Tours) , fête du Centre Tonnellé, fête des Ecoles laïques à Grammont) . (Défilé de nos pupilles) .
- Nos pupilles assistent aussi à de nombreux spectacles : cirques, matchs de football, rencontres internationales de ping-pong, courses cyclistes (Paris-Tours) , cavalcades, meetings aériens (modèles réduits) .
- Feux de camp - Séances de prestidigitation.
- Participation de la chorale du Foyer à divers offices religieux à l'Eglise de Semblançay.
- Visites d'usines et manufactures (Manufacture des Trois-Tours etc...) .
- Visites de châteaux et sites pittoresques (St Mars la Pile, Langeais, principaux monuments de Tours, avec explications par le Curé de Semblançay, Grottes de Savonnières, etc...)

Baptêmes et communions solennelles :

- Six pupilles ont été baptisés à l'Eglise de Semblançay le 27 juin.
- Trente pupilles ont fait leur communion solennelle le 30 juin.

Personnel :

Le Foyer occupe en permanence 20 employés qui remplissent les fonctions suivantes :

- Direction. M. et Mme TEISSERENC
- Moniteurs 5
- Chauffeur 1
- Jardinier 1
- Homme T.M 1
- Cuisinier 1
- Aide-cuisinier 1
- Lingères 3
- Femmes T.M. 5

En plus de ce personnel permanent, un aide-jardinier effectue au Foyer un certain nombre de journées par mois selon les besoins du moment.

APPRECIATIONS

a) Moniteurs: Le problème posé par l'encadrement des pupilles, qui s'avérait, l'an dernier, l'un des plus difficiles à résoudre, a été heureusement solutionné au cours de l'année 1957.

Les anciens surveillants, recrutés par annonces dans les journaux et qui s'étaient tous avérés incapables d'assumer convenablement leur tâche, ont été progressivement remplacés par des jeunes gens qui étaient chaleureusement recommandés par des éducateurs dignes de confiance. C'est ainsi que M. DIDIER a pris ses fonctions le 24 juin, M. LIBERT le 8 août, M. GOPP le 2 octobre et M. VIGNOT le 13 novembre. Seul de l'ancienne équipe, est resté M. ARNAULT qui avait été recommandé par le Président du Secours Catholique de Tours. Pendant les vacances, ce groupe est secondé par les jeunes séminaristes venus l'an dernier et qui sont maintenant profondément attachés au Foyer et aux pupilles. Les uns et les autres forment une véritable équipe bien soudée, dont l'action doit se faire sentir de plus en plus au cours des prochains mois. Mais il serait bon de pouvoir faire bénéficier ces garçons des divers stages de perfectionnement organisés régulièrement pour les moniteurs de maisons d'enfants. Eux-mêmes le souhaitent ardemment. Il faudrait alors pouvoir les remplacer, au moins momentanément, car leur nombre actuel est un minimum absolument indispensable.

Pour maintenir et resserrer encore l'esprit d'équipe signalé ci-dessus, une partie du grenier du Pavillon a été affectée aux moniteurs qui l'ont transformée et aménagée d'une façon très agréable et où ils peuvent se retrouver, lire ou écouter de la musique pendant leurs heures de détente.

b) Personnel subalterne.

A un employé près, c'est le même que l'an dernier.

Recruté à Semblançay même ou dans les environs immédiats, il tient énormément à son emploi . et fait tout ce qu'il peut pour donner entière satisfaction. Il s'est de plus en plus, en 1957, attaché aux enfants, qu'il a appris à mieux comprendre et à aimer et fait en leur faveur dans le village la meilleure des propagandes.

RAPPORTS AVEC LES AUTORITES

1° Préfecture d'Indre-et-Loire : Rapports très cordiaux avec le Préfet, M. JULIEN, qui a tenu, en septembre, à visiter personnellement le Foyer et a offert aux pupilles un crédit de 10.000 fr. pour l'achat de friandises. Les divers directeurs des Services administratifs (M. HUGON, Directeur de la Population, Dr ROGEZ, Directeur de la Santé, M. CARRÈRE, Directeur de l'Orientation professionnelle, M. BRAULT, Inspecteur du Travail, M. CONSTANT, Directeur de la Jeunesse et des Sports, Mlle HEUTTEFELD, de l'Assistance médicale gratuite) , réservent toujours le meilleur accueil au Directeur du Foyer .

2° Mairie et population : Petite amélioration, par rapport à l'année dernière, de l'attitude du Maire et du Conseil municipal vis-à-vis du Foyer et des pupilles. L'accord intervenu au sujet de la construction de la future école sur un terrain qui doit être cédé par la F.O.E.F.I. a permis un rapprochement. L'hostilité systématique des habitants lors de l'arrivée de nos garçons et de la mauvaise tenue de ceux-ci dans les premiers mois, a maintenant fait place à un climat de confiance qui va se consolidant.

La population a totalement admis la présence de nos pupilles et une bonne partie des habitants sympathise avec eux. C'est ainsi qu'il se passe rarement de dimanche sans que quelques pupilles soient invités chez les uns ou chez les autres. Cette situation est d'autant plus satisfaisante qu'elle a été plus dure à établir, et qu'elle dénote une évolution réciproque des bons rapports entre la population et nos garçons.

A - EFFECTIFS

Mois	Arrivées	Départs	Effectifs
1er Janvier			115
Janvier	10	105	
Février	1	105	
Mars	1	104	
Avril	1	101	
Mai	6	95	
Juin	11	103	
Juillet	1	99	
Août	2	97	
Septembre		10	87
Octobre		15	72
Novembre		5	67
Décembre		3	64
Récapitulation :			
Effectif au 1er Janvier.			115
Arrivées.			14
Départs.			65
Effectif au 31 Décembre.			64

Répartition actuelle :

57 écoliers en permanence au Foyer .

1 pupille en attente de placement artisanal.

8 apprentis placés dans 3 Centres : Vouneuil-sous-Biard (Vienne) ; Funay-Lemans (Sarthe) Tonnelle (Tours) .

Les 55 écoliers comprennent :

1 enfant de 8 ans; 18 enfants de 9 ans; 17 enfants de 10 ans; 7 enfants de 11 ans; 6 enfants de 12 ans; 1 enfant de 13 ans; 3 enfants de 14 ans et 2 enfants de 15 ans.

B - SCOLARITE

a) Organisation de l'enseignement.

De Janvier à Juillet 1958, l'enseignement a été assuré, comme en 1957 par trois classes installées au Foyer qui groupaient tous les pupilles d'âge scolaire. Ceux-ci se trouvaient donc sans rapports, du moins en classe, avec d'autres enfants de leur âge.

Grâce à l'aide efficace de l'Inspecteur Primaire et du Directeur des Ecoles de Semblançay qui, tous les deux, réalisaient parfaitement que l'intégration de nos garçons dans la masse française ne progresserait pas suffisamment tant qu'ils ne vivraient pas au contact permanent de petits métropolitains, les obstacles matériels au mélange de nos pupilles et des petits villageois purent être levés.

A la rentrée d'Octobre, nos garçons furent mêlés aux enfants du village de même niveau scolaire. Le nombre des classes communales étant insuffisant pour accueillir tous ces enfants, groupés sous l'autorité de trois instituteurs et trois institutrices, deux classes continuèrent à fonctionner provisoirement au Foyer, mais reçurent indistinctement enfants de la F.O.E.F.I. et enfants du village. Les rapports entre les uns et les autres furent excellents et des liens de camaraderie ne tardèrent pas à se nouer, concrétisés par de fréquentes invitations de nos garçons dans des familles du village.

La répartition des pupilles dans les différentes classes est la suivante :

C.P.	6
C.E. 1	9
C.E. 2	17
C.M. 1	11
C.M. 2	4
C.S.	6
F .E.	2

Les résultats obtenus au cours du 1er trimestre de l'année scolaire 1958-1959 s'avèrent satisfaisants. En C.E. 1, C.M. 1 et C.M. 2 notamment, nos garçons sont en tête de classe.

b) Améliorations prévues.

La construction, actuellement en cours, de deux classes sur le terrain donné par la F.O.E.F.I. à la commune de Semblançay permettra bientôt la suppression des classes installées au Foyer .

Les locaux ainsi libérés permettront un meilleur aménagement des divers ateliers créés au cours de l'été dernier et dont il sera question dans une page suivante.

c) Résultats aux examens.

Entrée en 6ème: Joseph Fretay, Jean Cl. Marcel, Robert Vaeza

Entrée en 2ème Année: Robert David

C.A. de Funay (Le Mans) : Laminé Dialdate; Entrée en 2ème Année: Louis Pétel

C.A. Tonnelle (Tours): Henri Goillot; Entrée en 3ème Année Tonnelle: Noël Etheve

Examen d'entrée au C.A. de Thionville: Jean Bouchaix

Une vingtaine d'autres pupilles, placés en 1ère année dans divers centres d'apprentissage par le Service Social de la Fédération, y ont été admis sans examen.

C - COMPORTEMENT DES PUPILLES

L'état d'esprit des pupilles du Foyer a été, dans l'ensemble, excellent tout au long de l'année 1958. Un encadrement stable - aucun changement de moniteurs dans l'année - une expérience plus grande de la part de ceux-ci et une connaissance plus approfondie à la fois de leur métier et des pupilles, sont à la base de ce résultat. Il fut renforcé encore par la diminution, en Octobre, de l'effectif du Foyer, ce qui permit de s'occuper des enfants d'une manière plus individuelle, et d'accentuer davantage le caractère familial de la maison.

Contrairement aux années précédentes, où les infractions revêtaient presque toujours un caractère collectif, cette année, seuls des problèmes d'ordre individuel ont été soulevés. L'ensemble des pupilles ne se solidarise plus avec l'élément perturbateur du moment mais, au contraire, aide par son comportement la Direction ou les moniteurs à ramener le fautif à de meilleurs sentiments et à lui faire admettre ses torts. La tâche de l'encadrement en est grandement facilitée et le Foyer vit dans une atmosphère très détendue, empreinte de confiance réciproque.

Cet état d'esprit s'est traduit à l'extérieur par la bonne tenue des pupilles dans les diverses colonies de vacances où ils ont été envoyés. De nombreux directeurs ou directrices, moniteurs ou monitrices ont écrit spontanément pour dire combien ils étaient satisfaits des garçons du Foyer.

De même, la plupart des pupilles entrés dans divers Etablissements d'Enseignement et dans divers Centres d'Apprentissage en Octobre dernier ont donné satisfaction à leurs directeurs. Ils se classent fort honorablement et se sont adaptés très rapidement à leur nouvelle vie, contrairement à ce qui s'était malheureusement produit tant de fois antérieurement.

Les résultats obtenus en Français sont également dus, en grande partie, à la bonne volonté des pupilles. Les efforts opiniâtres des moniteurs, dans ce domaine, ont fait le reste.

D - ORGANISATION INTERNE

Jusqu'à la fin des grandes vacances, les pupilles sont restés divisés en 4 groupes, comme en 1957. A partir d'Octobre, en raison de la diminution importante de l'effectif et du départ d'un moniteur, le nombre des groupes a été ramené à trois. Les dénominations ont changé (groupes des Marcassins, des Cigalons, des Eclaireurs) mais l'organisation interne, qui avait donné de bons résultats, a été maintenue: groupes jouissant d'une certaine autonomie avec moniteur attiré, logement séparé, rythme de vie et activités adaptés à l'âge des enfants.

Une autre modification a été aussi apportée en Octobre. Les chambres des pupilles ne sont plus faites par les femmes de ménage, mais par les enfants qui en assument désormais eux-mêmes l'entretien complet. La bonne ambiance dans laquelle s'est opérée cette transformation importante a permis d'obtenir très vite d'excellents résultats et, à l'heure actuelle, les chambres sont aussi bien tenues qu'au temps où elles étaient faites par le personnel. Cette mesure a permis la suppression d'une femme de ménage.

E - ETAT SANITAIRE

L'état sanitaire du Foyer est demeuré très satisfaisant toute l'année.

Alors qu'en 1956 nous avons eu des épidémies de coqueluche, d'oreillons et de teigne, et en 57 la grippe asiatique qui avait atteint 98 0/0 de l'effectif, 1958 s'est terminé sans apparition de maladie contagieuse.

Les visites médicales systématiques de tous les pupilles, en Juillet et en Octobre, par le Docteur Foucher, Médecin de l'Hygiène Scolaire, ont démontré le bon état général des enfants. Il faut noter cependant qu'un nombre important d'entre eux ont viré leur cuti cette année. Une surveillance attentive du poids de ceux qui se trouvaient dans ce cas a permis de constater qu'ils n'en ont pas moins grossi normalement. La moyenne d'augmentation de poids des pupilles du Foyer entre le 1er Octobre et le 31 Décembre est de 2 kgs.

Les dossiers de la plupart des enfants arrivés directement d'Indochine avant 1958 ne comportant le plus souvent aucune indication sur les vaccinations antérieures à celles contre la variole et le choléra, effectuées au moment du départ pour la France, l'ensemble des pupilles a reçu le vaccin T.A.B.D.T. en Mars et Avril. En Novembre et Décembre, en raison de l'augmentation en Touraine des cas de poliomyélite, tous les pupilles ont été également vaccinés contre cette maladie.

A l'exception de l'accident de bicyclette survenu pendant le mois de Juillet à Charles Thomas, aucun accident grave n'a été enregistré au Foyer. Charles Thomas qui souffrait d'une fracture ouverte du bras est d'ailleurs complètement guéri.

Le nombre des enfants hospitalisés, qui avait été de 36 en 1956 et de 24 en 1957, est descendu à 13 en 1958 dont : 1 pour crainte de coxalgie ; 2 pour appendicite ; 1 pour opération d'une hernie ; 1 pour fracture ouverte ; 1 pour radio de la hanche ; 2 pour incision de verrues plantaires ; 5 petits accidents divers.

I. - ACTIVITES DES PUPILLES

L'équipe de foot-ball du Foyer a remporté la coupe de Neuillé-Pont-Pierre et s'est classée première du championnat scolaire cantonal ; celle de ping-pong a enlevé la coupe du Challenge du Nombre disputée à Tours entre toutes les équipes scolaires du Département; celle de volley-ball est arrivée en demi-finale de la Coupe Scolaire départementale. Des films de cinéma sont projetés chaque dimanche. Au cours des réunions de groupe, le Directeur commente les grands événements de l'actualité mondiale pour que, à leur entrée dans les centres d'apprentissage ou dans les Etablissements secondaires, nos pupilles soient au même niveau que leurs camarades issus d'autres milieux sociaux. Au début des grandes vacances, une soirée avait été organisée par les pupilles, sans l'aide des grandes personnes. L'ancienne chapelle, qui servait de cadre à cette manifestation s'avéra trop petite pour contenir les nombreux invités qui avaient tenu à marquer par leur présence leur sympathie envers le Foyer.

Une bibliothèque a été ouverte au Foyer grâce à l'obligeance du Conservateur de la bibliothèque municipale de Tours qui accepte de nous confier une caisse de livres pour enfants. Ces livres sont renouvelés chaque mois.

De petits ateliers ont été organisés par les moniteurs qui ont choisi chacun une spécialité selon leurs goûts et

aptitudes (modelage, moulage, rotin etc...) après avoir suivi à Tours divers cours sur l'activité adoptée. Ces ateliers ont connu un très grand succès et permis de déceler chez les pupilles de véritables talents.

Les colonies de vacances furent accueillies avec beaucoup de joie et les enfants en sont revenus presque tous ravis de leur séjour. Des liens de camaraderie se sont noués avec certains enfants de cette colonie.

II. - PERSONNEL

A - Nombre et Emplois

Le personnel du Foyer, qui comptait 21 employés au début de l'année, a été progressivement diminué au fur et à mesure que l'effectif des pupilles baissait.

Ont été licenciés en cours d'année: 1 moniteur ; 1 homme toutes mains ; 1 cuisinier (remplacé par une cuisinière) ; 1 aide-jardinier ; 1 lingère; 1 femme de ménage.

Il reste actuellement 16 employés occupant les postes suivants :

Direction	2
Moniteurs	4
Chauffeur H. Toutes-mains	1
Jardinier	1
Cuisinière	1
Aide-cuisinière	1
Lingères	2
Femmes de ménage	4

III. - RELATIONS EXTERIEURES

A - Personnalités

Les contacts avec les principales personnalités départementales et cantonales sont demeurés, cette année, ce qu'ils étaient en 1957, c'est-à-dire très cordiaux et empreints en général, de la part de nos interlocuteurs, de beaucoup de compréhension et d'intérêt vis-à-vis de nos enfants et de la F.O.E.F.I.

L'amélioration, signalée l'an dernier, dans l'attitude du Maire et du Conseil Municipal envers le Foyer s'est confirmée et la nouvelle répartition des classes, décidée en accord avec la Mairie, s'est effectuée en Octobre dans un climat excellent.

B - Population

Jamais, il y a deux ou trois ans, et même l'an dernier, les habitants de Semblançay n'auraient accepté d'envoyer certains de leurs enfants en classe à l'intérieur du Foyer, comme cela a dû être provisoirement décidé en attendant la fin de la construction de la nouvelle Ecole, ainsi que je l'ai signalé par ailleurs. Or, personne n'a émis la moindre protestation.

Depuis la rentrée d'Octobre, nos garçons invitent leurs camarades du village à venir assister à la séance de cinéma hebdomadaire. Une trentaine de petits villageois viennent ainsi se mêler amicalement à nos pupilles chaque dimanche après-midi. Plusieurs viennent même parfois le jeudi partager les jeux des enfants du Foyer. Inversement, certains de ces derniers sont fréquemment invités à déjeuner dans le village.

Nous gardons à déjeuner au Foyer, les jours de classe, les trois plus jeunes enfants de M. Robineau, facteur à Semblançay, dont la femme, décédée dernièrement, l'a laissé seul avec huit enfants de moins de dix ans, Cette mesure a touché beaucoup de gens dans la localité et nous a acquis bien des sympathies.

La Direction et les Moniteurs du Foyer se sont continuellement efforcés, par leurs actes et par leurs conversations avec les habitants du pays, de créer ce courant de sympathie. Mais ces divers efforts n'ont eu des résultats positifs que grâce à la bonne tenue des pupilles tout au long de l'année. Cette bonne tenue a été, de loin, notre meilleur moyen de propagande.

Le Foyer de Semblançay a maintenant plus de quatre ans d'existence. La structure stable et solide acquise au cours des années précédentes a permis de conserver presque intacte, en 1959, l'organisation interne de 1958. C'est pourquoi ce rapport traitera brièvement des questions longuement exposées l'année dernière pour, au contraire, s'appesantir davantage sur certains problèmes plus actuels.

I. - PUPILLES

A. - Effectifs

Les mouvements suivants ont eu lieu au cours de l'année 1959 :

Mois	Arrivées	Départs	Effectif en fin de mois
31 décembre	58		64
janvier	2		66
février		1	65
mars			65
avril			65
mai		1	64
juin			64
juillet			64
août	1		65
septembre		2	20 47
octobre	11	3	55
novembre		3	52
décembre		2	50

Remarque: Ne figurent pas sur l'état ci-dessus les arrivées et départs de pupilles simplement de passage (pupilles en vacances ou en transit).

RECAPITULATION

Effectif au 1er janvier 1958	64
Arrivées	16
Départs	30

Effectif au 31 décembre 1959 50

Répartition actuelle des pupilles par âge :

2 pupilles de 6 ans

1	-	-	8
2	-	-	9
18	-	-	10
18	-	-	11
5	-	-	12
3	-	-	13
1	-	-	14

B. - Scolarité

a) Organisation de l'enseignement

Elle est restée la même qu'en 1958 : pupilles de la F.O.E.F.I. et enfants du village répartis indistinctement en 6 classes. L'effectif du Foyer ayant diminué mais le nombre des instituteurs ayant été maintenu, le nombre des élèves par classe ne dépasse pas cette année 25 (à une exception près) chiffre relativement bas par rapport à tous les autres Etablissements primaires ou secondaires du département.

La répartition des pupilles dans les différentes classes est la suivante :

Fin d'études	2
Cours Supérieur	4
Cours Moyen	5
Cours Moyen 2	15
Cours Élémentaire 2	13
Cours Élémentaire 1	4
Cours Préparatoire	7

A part quelques pupilles peu doués qui n'arriveront pas à suivre une scolarité normale, nos garçons obtiennent des résultats satisfaisants et tiennent régulièrement les têtes de classes, exception faite du Cours de Fin d'études.

Jusqu'aux vacances de Noël, deux classes ont continué à fonctionner dans les locaux du Foyer. A partir du 1^{er} janvier 1960, le bâtiment qui était en construction sur le terrain donné à la commune par la Fédération pourra recevoir des élèves, ce qui permettra de ne laisser subsister au Foyer qu'une seule classe.

b) Résultats aux examens et entrées en apprentissage

C.E.P. BOUQUET (Jean-Louis)

Admis en 6e : BOUDIGUET (Jean-Pierre), CHAPUIS (Charles), THOMAS (Romain), WEBER (Jean)

Examen d'entrée à l'Atelier-Ecole d'Andresy BOUQUET (J. Louis)

Admission au CA. De Limoges CHAPUIS (Michel)

Admission au C.A. d'Oyonnax COSRUER (Henri)

Admission au C.A. de Castelnaudary BADIE (Paul)

Admission au C.A. de Langonnet AUGUSTIN (Michel)

Admission au CA. De Blanquefort TALBA (Léon)

C. - COMPORTEMENT DES PUPILLES

Ce chapitre sera particulièrement court cette année, le comportement des pupilles ayant été très satisfaisant.

A part les quelques écarts inhérents à leur âge et relevés immédiatement les garçons font des efforts réguliers dans tous les domaines. Quelques nouveaux venus, mutés d'autres Etablissements en raison de leur caractère difficile (Pointeau, Meunier) ont donné beaucoup de difficultés au début de leur séjour. Peu à peu cependant, pris par l'ambiance familiale et détendue du Foyer, leur comportement s'améliore.

L'habitude de s'exprimer uniquement en français est maintenant totalement acquise et ne pose plus aucun problème.

D. - ORGANISATION INTERNE

Elle est restée à peu près la même qu'en 1958. La division des pupilles en 3 groupes a été maintenue et l'autonomie de chaque groupe augmentée dans la mesure du possible.

En raison, en octobre, d'une nouvelle diminution du personnel, l'entretien de la plus grande partie du Foyer incombe maintenant aux pupilles qui font: ce travail avec bonne humeur et s'en tirent fort honorablement.

E. - ETAT SANITAIRE

L'épidémie de rougeole, survenue malencontreusement au moment des grandes vacances, n'a finalement touché que 4 pupilles. En octobre, un cas d'oreillons nous a fait craindre à nouveau un début d'épidémie, qui ne s'est pas produite. Seuls des cas assez nombreux d'angines, mais sans caractère de gravité, se sont échelonnés tout au long de l'année.

Au mois de mai, tous les pupilles du Foyer ont reçu un rappel de vaccin T.A.B.D.T. Le rappel de la vaccination contre la poliomyélite aura lieu en janvier.

Le nombre des enfants hospitalisés, qui avait été de 36 en 1956, de 24 en 1957, de 13 en 1958, est descendu à 8 en 1959, dont :

3 pour ablation des amygdales ;

3 pour accidents légers (foules, coupures) ;

1 pour rougeole ;

1 pour impétigo (enfant arrivant d'Indochine) .

Le service sanitaire du Foyer est assuré, comme l'an dernier, par l'un des moniteurs, M. ARNAULT, sous le contrôle du Docteur LELONG.

F. - ACTIVITES DES PUPILLES

a) Activités diverses

L'activité principale des pupilles demeure, bien entendu, leur activité scolaire. Mais les nouveaux programmes des Ecoles Primaires prévoyant de moins en moins de travail à la maison, le problème des loisirs devient de plus en plus important dans toute collectivité d'enfants.

Avec les moniteurs, la Direction s'est attachée à le résoudre au mieux, multipliant les occupations et les variant le plus possible selon l'époque et les circonstances: participation aux diverses compétitions sportives scolaires des équipes de football, ping-pong et volley-ball, séances de cinéma, rencontres entre pupilles et louveteaux, réunions d'information hebdomadaires, excursions aux sites de la région, séances récréatives mensuelles, pièces théâtrales montées et jouées par les garçons, feux de camp, gérance de la coopérative, bibliothèque approvisionnée régulièrement par la Bibliothèque Municipale de Tours, ateliers enfin (modelage, modèles réduits, moulage, menuiserie), toujours fréquentés avec autant d'intérêt pendant les vacances. Un poste de télévision a pu être acheté grâce aux générosités des soldats américains du Camp de Chinon et des commerçants de la région. L'appareil a été placé dans la Bibliothèque. Les enfants n'y sont admis, en groupe, que pour assister aux programmes leur convenant et qui, actuellement, se réduisent pratiquement aux émissions enfantines du jeudi et aux reportages sportifs du dimanche. Mieux que la radio, la télévision permet aux enfants d'une collectivité de ne pas vivre en vase clos et de commencer à s'intéresser à tous les problèmes du monde moderne.

C'est d'ailleurs dans ce but que nos garçons ont été tenus au courant, tout au long de l'année, des grands événements de l'actualité. Ils ont même participé aux grands mouvements de solidarité provoqués par les tragiques catastrophes de Madagascar et de Fréjus, et versé au profit des sinistrés une partie importante de leur argent de poche (7.723 fr pour Madagascar et 4.287 fr pour Fréjus). .

b) Activités religieuses

26 mars: Baptême de Bruno BERGER

5 avril: Communion privée de 29 pupilles

16 avril: Confirmation de 43 pupilles

14 juin: Communion solennelle de 6 pupilles.

c) Grandes vacances

1° Séjours en colonies: Comme l'année précédente, tous les enfants du Foyer devaient partir en colonies de vacances. Les perturbations provoquées par l'apparition de la rougeole, début juillet, qui n'a finalement touché que 4 pupilles, en ont pourtant empêché de partir une quinzaine. En compensation, ces derniers ont campé en août une dizaine de jours avec un moniteur et deux grands, à Saint Patrne, pittoresque localité d'Indre-et-Loire qui présentait pour nos garçons l'avantage, grâce à la gentillesse du maire, de pouvoir s'installer sur un terrain de sports parfaitement aménagé et doté d'une très belle piscine.

Les résultats des colonies de vacances se sont avérés aussi bons qu'en 1958 : enfants en général ravis de leur séjour, à quelques rares exceptions près, mines florissantes ; par contre, les trousseaux reviennent souvent dans un état lamentable! Mais c'est un inconvénient inhérent à toute colonie de vacances.

2° Fonctionnement du Foyer: Le Foyer de Semblançay devait être fermé un mois, du 5 juillet au 5 août, pendant le congé du personnel. L'épidémie d'oreillons qui sévissait à Vouvray à ce moment-là, empêchant ce dernier foyer de recevoir comme prévu les enfants de Semblançay en attente de départ en colonies, a obligé la direction de la F.O.E.F.I. à modifier complètement l'organisation mise sur pied. Pendant le congé du personnel, le Foyer de Semblançay est resté ouvert sous la direction de M. ROUAST, aidé de son personnel de Tours, de quelques femmes de ménage embauchées sur place et d'étudiants faisant fonction de moniteurs. Cette expérience, rendue inévitable en raison des circonstances s'est révélée malheureuse en bien des points. Ayant à diriger des pupilles qu'il ne connaissait pas, venus d'horizons très divers, d'âges très différents, mal secondé par des étudiants faisant plutôt fonction de chefs de bande que d'éducateurs, à quelques rares exceptions près, M. ROUAST, malgré toute sa bonne volonté, n'a pu faire régner la discipline nécessaire. Le Directeur titulaire a dû faire face à son retour à de nombreuses plaintes émanant des villageois, remplacer les objets volés au Foyer et réparer les dégâts matériels.

Tout est rentré rapidement dans l'ordre : le foyer n'ayant plus que des garçons de moins de 14 ans, un programme général d'activités a pu être établi et suivi comme le précise la note de service ci-jointe :

ORGANISATION DU FOYER A PARTIR DU 9 AOUT 1959

Répartition des pupilles

1° Groupe des Marcassins	Moniteur: M. LIBERT	Adjoint: C. PAYET
2° Groupe des Cigalous	Moniteur: R. ARNAULT	Adjoint: R. CLEMENT
3° Groupe des Eclaireurs.	Moniteur: B. VIGNOT	Adjoint: C. SCHWART

Horaire

7 h. 30 Lever et toilette - Balayage des Chambres

8 h 15 Petit déjeuner

9 h 00 Soins à l'infirmerie

9 h 30 Ateliers

11h30 Jeux

12h15 Déjeuner

13h00 Sieste

14h30 Promenade

16h30 Goûter

17h00 Sport ou activités diverses

19h00 Dîner

19h45 Bibliothèque: échange des livres et revues

20h15 Veillée par groupe

21h00 Coucher des Marcassins

21h30 Coucher des Cigalous et Eclaireurs

Activités diverses

Atelier de plâtre R. ARNAULT

Atelier de moulage B. VIGNOT

Modèles réduits M. LIBERT

Atelier de décoration C. PAYET

Bibliothèque P. PALLAZZI

Cinéma P. PALLAZZI

Baignades M. GAUGAIN

Sorties

Aucune sortie individuelle du Foyer n'est autorisée sans permission du Moniteur de Groupe.

La leçon à tirer de ces divers événements, qui n'est pas nouvelle mais qui est valable pour toutes les vacances, grandes ou petites, c'est l'impossibilité, avec l'encadrement restreint dont nous disposons, de faire fonctionner un foyer convenablement lorsque étudiants, apprentis et jeunes écoliers sont mélangés. Il faudrait au moins, pour arriver dans de telles conditions à un résultat satisfaisant, disposer à ce moment-là de moniteurs plus nombreux et capables afin de pouvoir mettre sur pied deux programmes d'activités différentes selon les âges, ce qui n'a jamais pu être fait jusqu'à maintenant faute de personnel. La meilleure solution serait évidemment d'arriver à affecter à chaque foyer une seule catégorie d'enfants : petits, moyens ou grands. Mais les moyens de la Fédération ne lui permettent pas d'obtenir ce résultat idéal.

LE PERSONNEL

a) Nombre et emplois

Du 1er janvier au 30 septembre, l'effectif du personnel du Foyer, Direction comprise, a été de 16. Ce chiffre a été ramené à 12 employés à temps complet plus une couturière travaillant seulement deux jours par semaine à partir du 1er octobre. La répartition actuelle de ce personnel est la suivante :

Direction 2

Moniteurs 3

Chauffeur et ts Trx 1

Jardinier 1

Cuisine 2

Ménage 2

Lingerie 1 à temps complet, 1 à temps partiel

b) Appréciations

Les remarques faites l'an dernier sur le personnel demeurent valables. Tous les employés ont actuellement un minimum de 3 ans de services dans la maison et le licenciement de 4 d'entre eux en octobre a posé pour la Direction bien des problèmes souvent pénibles à résoudre.

En ce qui concerne plus particulièrement les moniteurs, il serait raisonnable d'envisager, cette année, un réajustement de leur salaire, qui n'est en rien comparable à celui que perçoivent leurs collègues d'autres Etablissements similaires, à titres équivalents bien entendu. Nos trois moniteurs sont capables, très attachés à leur métier, employés au Foyer depuis 3 et 4 ans, ayant suivi consciencieusement des cours de perfectionnement et acquis maintenant une réelle expérience des enfants. Pratiquement, du fait que leur salaire n'a pas été relevé en cours d'année alors que le SMIG a subi deux augmentations, ils touchent à peine actuellement 3.000 francs de plus que les femmes de ménage de la maison, avec un temps de présence et surtout une responsabilité nullement comparables. Il serait regrettable que, malgré leur attachement à la maison, une question financière qui a quand même son importance pour eux, les incite à quitter Semblançay où leur remplacement s'avèrerait difficile.

III. - RELATIONS EXTERIEURES

Les contacts avec les personnalités départementales ou cantonales ainsi qu'avec la population sont demeurés très cordiaux tout au long de l'année. Le Foyer tout entier fait maintenant vraiment partie du village et les rapports des enfants avec leurs camarades de la localité ne posent plus aucun problème.

IV. - QUESTIONS FINANCIERES

Un gros effort a été fait pour réduire le plus possible les frais généraux, qui ne peuvent malheureusement pas baisser dans une proportion équivalente à la diminution de l'effectif du Foyer. L'allocation pour la nourriture a été de 250 fr par jour et par pupille du 1er janvier au 30 septembre. Elle est passée à 300 francs à partir du 1er octobre. Le prix de revient mensuel d'un pupille vivant en permanence au Foyer a augmenté, comme prévu, par rapport à 1958, du fait de la diminution du nombre de pupilles et de l'impossibilité d'abaisser dans la même proportion les frais généraux, et du fait aussi de l'augmentation du coût de la vie. Ce prix de revient est passé de 24.926 francs pour 1958 à 27.700 francs pour 1959.

V. - CONCLUSIONS

L'année 1959 a été pour le foyer de Semblançay une année de calme et de stabilité : peu de mouvements de pupilles par rapport aux années précédentes, aucun incident important à signaler dans leur comportement, des résultats satisfaisants en classe, un état sanitaire excellent, un personnel inchangé, des rapports cordiaux avec les administrations et la population, et sur le plan matériel, des travaux et aménagements réduits au plus strict minimum pour des raisons financières.

Ce calme et cette stabilité n'ont pu qu'être profitables aux pupilles qui ont besoin, pour s'épanouir, après les années souvent difficiles et mouvementées qu'ils ont connues dans leur enfance, d'une atmosphère paisible et tranquille leur apportant cet élément de sécurité dans l'avenir qu'ils recherchent d'instinct et qui demeure leur grand problème.

I. - PUPILLES

A. - Effectifs

Durant les premières années d'existence du Foyer, l'effectif était sensiblement stable, et composé en majeure partie de pupilles y vivant en permanence.

Peu à peu, la situation a complètement évolué : l'effectif permanent est allé en s'amenuisant par suite d'abord du départ en Centres d'Apprentissage de pupilles atteignant l'âge de 14 ans, puis en raison du nombre de plus en plus élevé de garçons poursuivant leurs études secondaires, enfin et surtout par suite de mutations de plus en plus nombreuses dans les Orphelinats et Etablissements privés. C'est ainsi que l'effectif permanent du Foyer, qui était de 126 le 31 décembre 1956, de 115 en 1957, de 64 en 1958 et de 50 l'an dernier se trouve ramené au chiffre de 27 au 31 décembre 1960.

Les mouvements affectant cet effectif permanent ont été pour 1960 de 9 arrivées et de 32 départ, ces derniers s'étant presque tous situés en septembre et octobre (rentrée des classes).

En ce qui concerne les arrivées d'Indochine, 32 pupilles en provenance de Saïgon ont été reçus à Semblançay : 8 en mai et 24 en octobre. Sur ce chiffre, 4 seulement sont restés au Foyer. Les 28 autres ont été dirigés sur différents collèges et orphelinats après avoir été habillés et équipés au Foyer.

Mais les plus grandes variations d'effectifs ont lieu pendant les vacances, et principalement pendant les grandes vacances puisque, en 1960, le Service Social n'a envoyé qu'un très petit nombre de pupilles à Pâques (10) et à Noël (6).

Ces arrivées massives sont constituées par :

a) les pupilles en vacances des centres d'apprentissage, lycées ou collèges, qui séjournent au Foyer avant et après leur séjour en colonie de vacances, et qu'il s'agit d'équiper, d'abord pour leur départ en colonie, ensuite pour leur rentrée en classe.

b) les pupilles des Foyers de Vouvray et de Tours dont les départs et retours de colonies ne coïncident pas avec la fermeture ou la réouverture de ces centres, ce qui est le cas général.

C'est ainsi que du 1er juillet au 6 août, date de la fermeture annuelle du Foyer, l'effectif a oscillé entre 44 et 134. Du 7 septembre, date de la réouverture, au 15 septembre, date des premières rentrées de classes, il a varié de 44 à 76. Il s'est stabilisé au chiffre actuel (27) à partir du 1^{er} octobre.

La répartition par âge de ces 27 pupilles est actuellement la suivante :

1 pupille de 14 ans

2 pupilles de 13

10 pupilles de 12

12 pupilles de 11

1 pupille de 10

1 pupille de 9 -

B. - Scolarité

a) Organisation de l'Enseignement

Les pupilles du Foyer sont répartis, comme l'an dernier dans les diverses classes de l'Ecole Communale. La seule différence, c'est qu'en raison de leur petit nombre, (27 au lieu de 50) ils sont maintenant en minorité dans toutes les classes comme, l'indique le tableau ci-dessous, ce qui les place dans des conditions sensiblement identiques, au point de vue scolaire, à celles de leurs camarades dispersés dans les Etablissements privés et facilité leur intégration dans la masse des petits villageois :

classe de M. DAVA (CS et FE) 2 pupilles sur 30 élèves

classe de M. DVID (CM 1 et 2) 10 pupilles sur 25 élèves

classe de Mme ARNAULT (CM et CE) 9 pupilles sur 20 élèves

classe de Mm. PLUMEGEAU (CE 2) 3 pupilles sur 18 élèves

classe de M. SOULAGE (CP et CE 1) 3 pupilles sur 26 élèves

A la rentrée de janvier 1960, les deux classes construites par la commune sur le terrain donné par la F.O.E.F.I. ont été inaugurées et reçoivent indistinctement pupilles et petits villageois comme j'ai pu m'en rendre compte lorsque je

les ai visitées au printemps dernier. Une seule classe continue à fonctionner à l'intérieur du Foyer: celle de M. SOULAGE (CP et CE 1) qui se trouve être celle où le pourcentage de pupilles par rapport aux enfants de la commune est un des plus bas (3 sur 26). Les 23 enfants du village venant chaque matin à « La Source », souvent accompagnés par leurs parents venus rendre visite à l'instituteur, font ainsi participer d'une manière tangible le Foyer à la vie du village. Cette collaboration a les meilleures répercussions psychologiques sur la population en faveur de la Fédération.

Le travail scolaire est, dans l'ensemble, excellent. Sauf dans les classes du Cours Préparatoire et de Fin d'Etudes, les pupilles sont régulièrement en tête, à l'exception, bien entendu, de quelques cas particuliers.

D'ailleurs, les résultats obtenus dans leurs différents établissements par les pupilles du Foyer mutés en septembre dernier prouvent que le niveau des études est bon et que la plupart des pupilles sont maintenant aptes à suivre une scolarité normale, tant au point de vue âge qu'au point de vue des résultats.

b) Résultats aux examens

Certificat d'Etudes Primaires: MARLY (Paul)

Admissions en 6e : LEFEVRE (André Edmond), TALBA (Ant

C. - Comportement des pupilles

Le comportement des pupilles est devenu maintenant celui des jeunes enfants de France du même âge : plus de ces visages fermés, de ces conversations isolées et en vietnamien, de cette timidité devant les étrangers que nous avons déplorés pendant les premières années d'existence du Foyer. On trouve des garçons ouverts, joyeux, plus « chahuteurs » qu'autrefois peut-être - c'est une conséquence et une preuve de leur évolution - mais aussi beaucoup plus affectueux, débarrassés de tous les anciens complexes qui les empêchaient de s'épanouir. S'il faut encore, comme il est normal, faire de temps en temps la « grosse voix », c'est pour des peccadilles.

Au point de vue discipline, aucun incident digne d'être signalé.

Les seules difficultés qu'éprouvent encore les moniteurs se situent pendant les vacances, lorsque de nombreux pupilles sont de passage au Foyer et conservent exclusivement l'emploi du vietnamien. Pendant les périodes scolaires au contraire, lorsque les pupilles affectés au Foyer se retrouvent entre eux, l'emploi permanent du français leur semble tout naturel maintenant qu'ils en ont l'habitude et qu'ils arrivent à le parler sans effort.

D. - Organisation interne

A partir du 1^{er} octobre, et en raison de la brusque diminution de l'effectif, ramené à 27, le groupe des Eclaireurs qui ne comptait plus que 6 éléments, a été dissous. Les anciens Eclaireurs sont passés chez les Cigalous. Le Foyer comprend ainsi deux groupes sensiblement équivalents:

Les Cigalous avec 14 garçons

Les Marcassins avec 13 garçons

Les premiers ont continué à occuper le premier étage du Château. Les seconds, qui logeaient dans le Pavillon, à côté de l'appartement réservé à la Direction, sont venus occuper le 2^e étage du château, rendu vacant par la dissolution des Eclaireurs.

Cette nouvelle organisation offrait deux avantages: l'un éducatif : permettre la mise sur pied de deux groupes dont l'effectif était très voisin du chiffre reconnu idéal par les Educateurs spécialisés (12) ; l'autre budgétaire, car le regroupement des pupilles dans un seul bâtiment permettait des économies substantielles d'électricité, d'entretien et surtout de chauffage pendant les mois d'hiver.

E. - Etat sanitaire

Pour la première fois depuis l'ouverture du Foyer, il n'y a eu, cette année, aucun cas de maladie contagieuse. Le nombre des enfants hospitalisés a été de dix, dont :

4 pour ablation des amygdales

1 pour appendicite

1 pour entorse

2 pour ablation de verrues plantaires

1 pour purpura rhumatoïde 1 pour mise en observation

Ces deux derniers cas, seuls, ont donné quelque inquiétude. Le jeune André DESPERRIERS, revenu d'un séjour

chez un cousin, à Autun, atteint de purpura rhumatoïde, a passé les mois d'avril et de mai à l'Hôpital de Clocheville à Tours. Rentré à Semblançay fin mai, il a dû encore suivre un régime très sévère pendant deux mois et n'a pu reprendre la classe avant la fin de l'année scolaire. Pour mieux le surveiller et lui permettre de suivre plus facilement son régime, le Directeur l'a installé chez lui pendant toute cette période. Le médecin ayant déconseillé son envoi en colonie de vacances, M. TEISSERENC a pu, non sans peine d'ailleurs en raison du nombre limité de places, le faire admettre à l'Aérium St-Louis de Guron, dans la Vienne, pendant la fermeture annuelle du Foyer. Les frais de son séjour à l'Aérium ont été pris en charge par l'Assistance Médicale Gratuite.

Les maladies bénignes soignées au Foyer (grippes, angines, etc...) ont été très réduites: 5 au 1er trimestre, 4 au 4e trimestre.

Les pesées et mensurations effectuées trimestriellement au Foyer par le moniteur chargé du Service sanitaire indiquent une croissance très régulière des pupilles, jugement confirmé par le médecin de santé scolaire lors de sa visite annuelle, en octobre dernier .

Le Dr LELONG, excellent médecin très apprécié dans la région, assure toujours avec beaucoup de gentillesse et de dévouement la surveillance sanitaire des pupilles.

F. - Activités des pupilles

a) Activités diverses

L'intérêt de l'enfant ayant toujours besoin d'être soutenu par l'attrait du nouveau, M. TEISSERENC s'est efforcé, avec les moniteurs, de varier le plus possible les activités qui étaient déjà offertes aux pupilles les années passées et de les alterner très fréquemment en tenant compte de la saison, du temps disponible, de l'état d'esprit des garçons, des événements extérieurs.

C'est ainsi qu'au cours de l'année, matches de football, de ping-pong, de volley-ball, séances de cinéma, rencontres avec des louveteaux, excursions, spectacles (cirque Pinder, Holidays on ice, Courses de taureaux, Carrousel de Saumur etc...) pièces de théâtre, feux de camp, veillées à thème, travaux aux ateliers, se sont succédés à un rythme rapide. A ces activités que les pupilles connaissaient déjà, de nouvelles sont venues s'ajouter : mise sur pied d'une équipe de hand-ball, qui participe avec succès actuellement au championnat scolaire. Création d'un atelier de pyrogravure, venant compléter ceux de modelage, de modèles réduits et de menuiserie qui existaient déjà ; organisation de tournois de « pétanque », le jeu de boules ayant de fervents adeptes pendant les mois d'été.

Leur emploi du temps ainsi bien rempli, nos garçons n'ont guère le temps, même pendant les vacances, de s'ennuyer et de songer à faire des bêtises. Mais un tel programme n'est rendu possible que grâce à la présence de moniteurs qualifiés et en nombre suffisant.

Quelques résultats sportifs

- Challenge départemental de ping-pong :

4 pupilles en 8. de finale), 2 pupilles en 174 de finale ; sur 450 engagés

- Championnat départemental de ping-pong de l'U.S.E.P. :

l'équipe du Foyer arrive en 1/2 finale

- Championnat départemental de football : l'équipe parvient jusqu'en 1/2 finale où elle est battue de justesse par Amboise.

Nota. - Contrairement aux années précédentes, M. TEISSERENC a réussi pour l'année en cours à constituer une équipe de football composée de pupilles et d'enfants du village. Ce n'est donc plus l'équipe du Foyer, mais l'équipe de Semblançay qui participe aux compétitions, ce qui non seulement renforce les liens de camaraderie entre pupilles et enfants de la commune mais crée aussi un vif courant de sympathie des habitants vis-à-vis des pupilles qui défendent souvent avec succès et toujours avec acharnement les couleurs du village.

b) Activités religieuses

29 mai : Baptêmes de Jean-Claude et René BARSACQ.

12 juin : Communion solennelle de 17 pupilles Renouvellement des vœux du baptême de 4 pupilles.

c) Grandes vacances

Le paragraphe consacré aux grandes vacances sera cette année beaucoup plus court que l'an dernier. C'est dire que, pour le Foyer de Semblançay, elles se sont déroulées de façon très satisfaisante.

Ont été placés dans des colonies partant de Touraine 50 pupilles du Foyer, ce qui a présenté un triple avantage :

1° allègement de travail pour les assistantes sociales à un moment de l'année où elles en ont beaucoup ;

2° économie substantielle pour la Fédération par la suppression des voyages de Semblançay à Paris pour les départs et de Paris à Semblançay pour les retours de colonies ;

3° création de liens de camaraderie entre pupilles et enfants de la région, liens qui ont subsisté en assez grand nombre et entretenus par un échange non seulement de lettres mais même de visites rendues possibles par la proximité des localités habitées par les enfants ayant participé à ces diverses colonies.

Les garçons de passage se sont, à quelques rares exceptions près, bien comportés et n'ont pas donné trop de difficultés. M. TEISSERENC a noté avec satisfaction une nette amélioration de leur état d'esprit. Sa tâche a d'ailleurs été rendue plus facile du fait que les assistantes sociales se sont efforcées, dans toute la mesure du possible, de ne pas envoyer dans le même foyer enfants et adolescents. L'aménagement de chambres supplémentaires au Foyer de Tours permettant à ce Centre d'accueillir un plus grand nombre d'adolescents, a rendu un grand service aux Foyers de Vouvray et de Semblançay. A part la période du 15 juillet au 6 août, pendant laquelle Semblançay s'est trouvé le seul Foyer de Touraine ouvert et a dû forcément accueillir petits et grands, on peut dire que l'âge moyen des garçons ayant séjourné ici pendant les grandes vacances n'a pas dépassé 15 ans. Les résultats obtenus confirmeraient, si c'était nécessaire, l'excellence de cette méthode. Nous en sommes tous intimement persuadés et, seules, les contingences matérielles ont parfois empêché les assistantes sociales d'agir dans ce sens.

Les dates de fermeture annuelle des Foyers vont être plus rationnellement déterminées en 1961. L'année dernière, en effet, le Foyer de Vouvray n'ayant rouvert que le 6 août, le personnel de Semblançay est parti en congé du 7 août au 6 septembre. Or, la rentrée scolaire étant maintenant fixée au 15 septembre, une période de 8 jours est nettement insuffisante pour équiper tous les garçons repartant dans leurs établissements respectifs, garçons dont le nombre croît chaque année puisque chaque année l'effectif des pupilles vivant en permanence dans les Foyers est en régression. Mme TEISSERENC et les lingères ont dû fournir des journées de 12 heures et plus pour que les trousseaux soient prêts en temps utile. La date limite de réouverture du Foyer dont le personnel est parti le dernier en congé semble être le 1er septembre.

II. - PERSONNEL

Du 1er janvier au 30 septembre, l'effectif du personnel du Foyer, Direction comprise, a été de 13 employés. Il a été ramené à 11 en octobre, selon la répartition suivante :

1 Directeur

1 Directrice

3 Moniteurs

1 Chauffeur toutes-mains

1 Jardinier

1 Cuisinière

1 Lingère-couturière

2 Femmes de ménage

Le nombre des employés peut paraître important par rapport à l'effectif des pupilles vivant en permanence au Foyer. Mais il y a lieu de tenir compte d'une part de l'importance des bâtiments et terrains à entretenir, d'autre part de l'augmentation des effectifs au moment des vacances (plus de 140 en juillet). Bien sûr, pendant la période scolaire, 2 moniteurs suffiraient. Mais il est presque impossible de trouver du personnel d'encadrement qualifié et dévoué pour de courtes périodes. C'est la raison pour laquelle il a été décidé en définitive de conserver les 3 moniteurs en fonction, qui donnent pleine satisfaction.

II. - RELATIONS EXTERIEURES

Les rapports que M. TEISSERENC a eu au cours de l'année avec divers services préfectoraux et départementaux (Inspection Académique, Délégation Départementale à la Jeunesse et aux Sports, Hygiène Scolaire, Assistance médicale gratuite, Direction de la Population, Direction de la Santé, Centre hospitalier, etc...) ont été très cordiaux.

Il en a été de même sur le plan municipal où le Secrétaire Général de la Mairie de Tours fait aimablement bénéficier les pupilles de Semblançay, bien qu'ils ne dépendent pas de cette dernière municipalité, de tous les spectacles offerts gratuitement aux oeuvres de la ville (Cirque Pinder, Patinage, rencontres sportives, etc...). Avec la même gentillesse, le Conservateur de la Bibliothèque Municipale fait adresser chaque mois une caisse de livres choisis à l'intention des pupilles et du personnel. Sur le plan communal, il y a lieu également de se féliciter des relations toutes

amicales entretenues avec le Maire et les Conseillers Municipaux. La présence au Conseil municipal du Directeur des Ecoles Publiques, qui nous a toujours aidés au maximum depuis la création du Foyer facilite aussi bien des choses.

Quant à la population, elle a définitivement adopté nos garçons. Il serait facile d'en donner maints exemples. A citer simplement la chaleur avec laquelle, sur le stade municipal, les spectateurs encouragent les pupilles lorsqu'ils disputent un match de football.

Sur le plan diocésain, M. TEISSERENC a trouvé aussi une aide efficace lorsqu'il en a eu besoin. L'Evêque de Tours s'intéresse toujours beaucoup aux pupilles lors de ses passages à Semblançay pour les confirmations et a manifesté le désir de nous rendre visite. Il n'a pas encore eu l'occasion de le faire. L'organisme catholique diocésain de colonies de vacances a rendu service pour le placement des pupilles l'été dernier et l'Abbé AUREJAC, Curé de Semblançay, fait fonction d'Aumônier du Foyer avec un dévouement certain mais, surchargé de travail par les 2 importantes paroisses dont il a la charge, il n'a que peu de temps à consacrer aux pupilles en dehors des leçons de catéchisme du jeudi matin.

V. - QUESTIONS FINANCIERES

Elles ont été le gros point noir de cette année par suite des retards apportés par le Ministère dans le versement des fonds à la Fédération. Ces retards, qui entraînaient déjà un certain nombre de perturbations dans la marche administrative du Foyer lorsqu'ils n'excédaient pas un mois - comme ce fut le cas en janvier, mars, mars et août - soulevèrent des problèmes insolubles lorsqu'ils se prolongèrent plus longtemps, comme cela se produisit au cours du 4e trimestre où, entre le 22 septembre et le 27 décembre, le Foyer n'a reçu que 3.000 NF. Pour permettre au Foyer de néanmoins subsister, M. TEISSERENC a eu la gentillesse d'avancer personnellement de l'argent à la Caisse. Il a été contraint de stopper tous les règlements de factures, ce qui ne gêne peut-être pas beaucoup les grosses maisons, mais handicape énormément tous les commerçants locaux, qui manquent de réserves, provoque des quantités de discussions peu agréables pour le Directeur du Foyer, oblige parfois à changer de fournisseurs, crée inutilement un surcroît de travail par l'échange de correspondance pour expliquer ces retards et éviter le paiement de majorations réclamées par la Sécurité sociale, les Allocations familiales ou la perception, enfin porte nettement préjudice à la Fédération aux yeux de l'opinion publique en dépit de toutes les explications qu'on peut donner. Mr TEISSERENC a dû aussi - et c'est la mesure la plus délicate lorsqu'il s'agit, comme c'est le cas, de petits employés vivant souvent au jour le jour - ne verser au personnel, fin novembre, qu'une avance de 100 NF par personne. Le complément du salaire de novembre n'a pu être versé que le 28 décembre. Cette restriction dans le pouvoir d'achat des employés à un moment de l'année où, précisément, chacun a de nombreuses emplettes à faire, n'a cependant entraîné aucune perturbation dans le service grâce à l'excellent état d'esprit de tous.

Ces divers retards rendent en outre plus malaisée la vérification du prix de revient des pupilles en cours d'année et empêchent d'avoir à tout moment, comme il se doit, une notion précise de la situation financière du Foyer .

Souhaitons que 1961 s'ouvre, dans ce domaine, sous de meilleurs auspices.

V. - CONCLUSIONS

Par la force des choses, et en raison de la diminution progressive des effectifs vivant en permanence au Foyer, le rôle de celui-ci évolue.

A l'origine, les tâches morales d'éducation et les tâches matérielles d'entretien des pupilles incombaient entièrement à la Direction et aux Moniteurs du Foyer, qui en avaient l'entière responsabilité. Peu à peu, cette double responsabilité s'exerce sur un nombre d'enfants de plus en plus réduit; la majorité des pupilles dirigés sur Semblançay n'y séjournant maintenant que quelques semaines par an, les tâches matérielles vis-à-vis de ceux-ci l'emportent forcément sur les tâches morales, l'influence qu'on peut avoir sur des garçons simplement de passage étant très relative, le facteur « temps » ayant une importance primordiale dans le domaine éducatif.

Si le rôle dévolu actuellement au Foyer peut paraître ainsi singulièrement diminué et bien moins passionnant, il n'en demeure pas moins utile et nécessaire.

L'équipe de Semblançay est décidée à l'assumer en 1961 avec courage et dévouement, reconnaissant que les résultats obtenus par la dispersion des pupilles montre bien que cette dispersion, toujours pénible et dans certains cas déchirante, n'en demeure pas moins la condition première et indispensable de l'intégration des pupilles dans la population française, intégration qui peut seule leur permettre de trouver plus tard, avec le plein épanouissement de leur personnalité, une place honorable dans la société.

I.- PUPILLES

A. - Effectifs

1° Mouvements des pupilles en 1961

Effectif au 1er janvier 1961	27
Pupilles arrivés de Saigon	75
Pupilles en provenance de divers Etablissements de la Métropole. .	4
Pupilles de Saigon dirigés sur des Etablissements de la Métropole	52
Pupilles admis en 6e en septembre	3
Pupilles mutés du Foyer dans des Etablissements de la Métropole	8
Total des arrivées	79
Total des départs	63
Effectif au:31 décembre 1961	43

Cet effectif de 43 pupilles au 31 décembre comprend :

32 pupilles affectés à Semblançay ;

10 pupilles arrivés de Saigon en décembre et en instance de départ dans divers Etablissements ;

1 pupille en instance de départ en Centre d'Observation.

2° Précisions complémentaires

Si le Foyer de Semblançay est devenu de plus en plus, en 1961, et comme prévu, un centre de transit, il n'en a pas moins conservé tout au long de l'année un effectif stable d'une trentaine de garçons, donc sensiblement égal à celui qui fut le sien au cours du dernier trimestre 1960.

A cet effectif stable, composé de garçons de 10 à 14 ans suivant régulièrement les classes de l'Ecole Primaire de Semblançay, est venu s'ajouter, à certaines périodes :

a) des pupilles en provenance de Saigon, dirigés sur le Foyer pour y être habillés et équipés. Le nombre de ces pupilles a été en 1961, de 75 ainsi répartis: 15 en janvier, 18 en mai, 13 en juin, 14 en septembre et 15 en décembre. Sur ces 75 pupilles, 12 ont été affectés à Semblançay. Il s'agit en général de garçons de 13 et 14 ans en retard dans leurs études ou ne parlant pas, ou presque pas, le français. Les autres ont été dirigés, ou vont l'être, sur différents Etablissements scolaires.

En 1960, l'effectif des pupilles arrivés à Semblançay en provenance du Viêt-Nam n'avait été que de 32 enfants.

b) des pupilles des Centres d'Apprentissage, Lycées, Collèges et Orphelinats de la Métropole pendant les vacances de février, les grandes vacances et les congés de la Toussaint.

c) les pupilles des Foyers de Tours et de Vouvray pendant la fermeture annuelle de ces Foyers (août) .

d) quelques pupilles présentant des cas particuliers (renvoi de leur Etablissement, maladie, situation familiale) . Ce fut le cas de :

Antoine FORTAIN, renvoyé du Collège de Châtelleraut ;

Philippe MESNARD, renvoyé du même collège ;

Alain BARRANGER, renvoyé de la Maison d'Enfants de Saint-Papoul (Aude) ;

Thierry GUYON, envoyé par le Service Social du Centre de Rapatriement de Marseille, en raison d'une situation familiale préjudiciable à l'enfant.

En ce qui concerne l'effectif permanent du Foyer, l'affectation de ces 4 pupilles et des 12 en provenance de Saigon a été compensée, en septembre, par le départ de 11 garçons (8 dirigés sur des Etablissements privés et 3 admis en 6e).

Compte tenu de ces divers mouvements, l'effectif du Foyer de Semblançay a oscillé entre janvier et juin de 27 à 64 pupilles, pendant les grandes vacances, de 34 à 133, et durant le dernier trimestre de 25 à 45.

La répartition par âge des 32 pupilles actuellement affectés à Semblançay est la suivante :

1 pupille de 15 ans

8 pupilles de 14 ans
12 pupilles de 13 ans
6 pupilles de 12 ans
1 pupille de 11 ans
2 pupilles de 10 ans
1 pupille de 8 ans
1 pupille de 7 ans

B. SCOLARITE

a) pour l'année scolaire 1960-1961

Fin d'Etudes 1ere année 1
Cours Supérieur 1
Cours Moyen 2e année 6
Cours Moyen 1e année 8
Cours Elémentaire 2 5
Cours Elémentaire 1 4
Cours Préparatoire 2

b) pour l'année scolaire 1961-1962

Fin d'Etudes 4
Cours Supérieur 7
Cours Moyen 8
Cours Moyen 1 4
Cours Elémentaire 2 . 1
Cours Elémentaire 1 3
Cours Préparatoire 5

Résultats aux examens

Examen d'entrée en 6e : 3 candidats, 3 reçus

- Alain FONTAINE, admis au Lycée de Lodève (Hérault) .
 - Jacques PUYAU, admis au Collège St-Gabriel à Pont l'Abbé (Finistère).
 - Roger RAYMOND, admis au Lycée Municipal de Bressuire (Deux-Sèvres) .
- Nota: Il n'y avait pas, cette année, de candidat au Certificat d'Etudes Primaires.

Comportement scolaire des pupilles :

Les pupilles du Foyer sont répartis, comme l'an dernier, dans les diverses classes de l'Ecole Communale. Les résultats s'avèrent en général satisfaisants. S'il n'y a pas de sujet particulièrement brillant, l'ensemble se maintient dans une bonne moyenne. Les pupilles qui ont le plus de mal à suivre sont évidemment ceux qui viennent d'arriver du Viêt-Nam. Les garçons s'exprimant à peu près correctement en français doivent, en général, être mis dans une classe inférieure à celle qu'ils suivaient là-bas, et les débuts sont pénibles. Quant à ceux qui ne parlent pas, ou presque pas, le français, ils posent un problème d'autant plus difficile à résoudre qu'ils sont plus âgés. En raison de leur incompréhension de la langue, il faut les mettre au Cours Préparatoire, où l'instituteur s'efforce de leur inculquer le plus vite possible les éléments qui leur permettront de passer tant bien que mal dans une classe plus en rapport avec leur âge. Mais, pour en arriver là, plusieurs mois sont forcément nécessaires. On voit alors des garçons de 12 et 13 ans, comme c'est le cas actuellement, en classe du Cours Préparatoire avec des enfants de 6 ans. Les inconvénients sont si évidents qu'il est inutile de les énumérer. Mais il n'y a pas, pour le moment, d'autre solution.

Orientation professionnelle

N'ayant au Foyer, en fin d'année scolaire 60/61 qu'un seul pupille de 14 ans (Paul MARLY), il fut donc le seul à subir les tests d'orientation professionnelle en vue de son placement. Désireux d'apprendre le métier d'électricien, et les conclusions de l'O.P. étant favorables, il prépara l'examen d'entrée du Centre d'Apprentissage de Tours, section électricité. Mais, bien que titulaire du C.E P ., il ne fut pas reçu. Pour lui permettre cependant d'entrer dans la branche qu'il désirait, le Directeur du Foyer a pu le faire admettre à la Maison des Apprentis de St Cyr s/Loire où il fait un apprentissage artisanal de monteur-électricien. Il y réussit parfaitement, et son patron est très satisfait de lui. En 1962, quinze pupilles du Foyer atteindront l'âge de 14 ans avant la rentrée scolaire de septembre. Ils passeront

les tests d'Orientation scolaire en février. Parmi ces garçons, quelques-uns auront peut-être intérêt à faire une année scolaire supplémentaire, soit pour obtenir le C.E.P., soit parce que leur développement physique actuellement insuffisant ne leur permet pas d'entreprendre un apprentissage; le placement des autres devra être envisagé sans tarder. Il sera certainement difficile pour ceux qui sont arrivés récemment du ViêtNam et qui vont entrer dans leur quatorzième année avec une connaissance de la langue française tout-à-fait rudimentaire.

C. - Comportement général des pupilles

L'an dernier, le comportement des pupilles du Foyer était devenu celui des jeunes enfants de France. L'effectif était alors en effet presque exclusivement composé de garçons ayant au minimum trois ans de séjour à Semblançay. Ils y étaient arrivés très jeunes (6 ans pour la plupart) et la période difficile d'adaptation était pour eux terminée.

Il n'en est pas de même en décembre 1961. Sur un effectif de 32 pupilles, 9 seulement sont au Foyer depuis plusieurs années. Les 23 autres sont soit des pupilles arrivant de Saïgon - donc des enfants ayant besoin d'un certain temps d'adaptation - soit des pupilles provenant d'Etablissements de la Métropole où leur comportement ne donnait pas satisfaction, donc des garçons difficiles.

C'est dire qu'il a fallu un peu repartir à zéro et que des difficultés oubliées se présentèrent à nouveau. Mais le fait d'avoir toujours au Foyer les 3 mêmes moniteurs connaissant parfaitement le caractère et les réactions des pupilles rendit la tâche infiniment plus facile. Le nombre relativement restreint des pupilles par rapport aux effectifs d'autrefois fut aussi un facteur positif. Si la surveillance des garçons doit être à la fois plus stricte et plus nuancée, l'ambiance générale du Foyer n'en n'est pas moins très satisfaisante et d'ici la fin de la présente année scolaire la plupart des pupilles seront bien adaptés à la vie française et aptes à donner satisfaction dans les Etablissements où ils seront ultérieurement affectés. Il restera, bien entendu, quelques cas particuliers de caractériels ou de débiles physiques et mentaux, comme ceux notamment, de Victor POINTEAU et de Jean ZOUMANIGUI.

D. - Organisation interne

La division en deux groupes - Cigalous et Marcassins placés sous la responsabilité respective de MM. ARNAULT et LIBERT a été maintenue pendant les périodes scolaires, l'effectif des pupilles vivant en permanence au Foyer ayant été relativement stable tout au long de l'année. Un troisième groupe, dirigé par M. GOPP, a fonctionné pendant les diverses vacances et au moment où le nombre des pupilles séjournant à Semblançay a été le plus élevé, un quatrième groupe a été constitué et confié à un Moniteur de Colonie de vacances engagé pour cette période, M. SERRIÈRE.

Grâce à cet encadrement suffisant, l'année s'est écoulée sans incident et le rôle éducatif a pu s'exercer de manière satisfaisante.

En raison de l'augmentation progressive, depuis octobre 1961, de l'effectif permanent du Foyer, passé de 24 à 32 et bientôt à 34 pupilles, et aussi pour assurer une surveillance plus stricte de cet effectif, composé en majorité de garçons débarquant d'Indochine ou renvoyés d'Etablissements de la Métropole, le maintien permanent de 3 groupes est envisagé pour 1962.

E. - Etat sanitaire

L'état sanitaire des pupilles continue à être excellent. Aucune épidémie à signaler. Deux cas isolés de maladies contagieuses - une varicelle en juin et une rougeole en décembre - qui affectèrent d'ailleurs deux pupilles de passage en provenance de Saïgon, sont seuls à mentionner. L'envoi immédiat à l'Hôpital des 2 pupilles contaminés a permis d'enrayer une progression de ces maladies.

Le nombre des enfants hospitalisés en 1961 a été de onze, dont :

5 pour ablation des amygdales :DESPERRIERS André, CHERER Jean-Jacques,SCOTT André, SALVI Bernard,DIEULOT Léon

1 pour panaris : SALVI Bernard

1 pour prolapsus rectal : MATHA Raymond

1 pour articulation démise : MARY Joseph

1 pour congestion pulmonaire : RIVERA Michel

1 pour varicelle : BARRANGER Alain

1 pour rougeole et bronchite : DIOP François

Si l'on ne tient pas compte des 5 opérations des amygdales, on s'aperçoit qu'à l'exception de Bernard SALVI, tous les autres hospitalisés étaient des pupilles arrivant du Viêt-Nam et en attente de placement à Semblançay.

Sept garçons affectés au Foyer fin 60 ont été vaccinés contre la poliomyélite en février. Ceux qui sont arrivés pendant le dernier trimestre 1961 le seront en février prochain. A ce moment-là, tous les pupilles du Foyer auront donc reçu la vaccination antipoliomyélitique.

Cinq pupilles en provenance du Laos et arrivés en décembre sans avoir été vaccinés par le mélange d'Anatoxines Diphtérique et Tétanique ont reçu aussitôt cette vaccination avant d'être dirigés sur leurs Etablissements respectifs. Comme l'an dernier, les maladies bénignes soignées sur place (grippes, angines) ont été très réduites : 4 au 1er trimestre, une au second, trois au 4e trimestre.

Le Docteur LELONG, qui continue à s'occuper des pupilles avec le même dévouement, est particulièrement satisfait de l'augmentation de taille et de poids de la plupart des garçons. Les plus grosses augmentations sont enregistrées chez les garçons arrivés récemment d'Indochine. Les premiers mois de séjour en France leur sont particulièrement profitables. Ainsi Armand MOUTOU, âgé de 13 ans, a grossi de 10 kg et grandi de 10 cm en 14 mois. Dans le même temps, Jean LABATTU grossissait de 7 kg et grandissait de 8 cm. Quant à Bruno BERGER qui, lui, est un ancien, il a, en 1961, pris 11 kg et 12 cm.

F. - Activités des pupilles

a) Activités diverses

La variété des activités proposées aux pupilles et leur alternance périodique ont été encore cette année, les principes de base dans ce domaine.

Camping, matches de football et de ping-pong, natation, séances de cinéma, télévision, excursions, spectacles, théâtre, veillées à thème, travaux d'ateliers (modelage, menuiserie, pyrogravure, tapisserie) se sont succédés au cours de l'année selon les possibilités du moment.

Les résultats obtenus sont encourageants. Du côté sportif, il faut noter :

- le développement physique de la plupart des garçons.
- la qualification de 4 pupilles dans le Challenge Départemental de Ping-Pong.
- en Ping-Pong également, le classement en tête du Championnat scolaire de l'équipe I du Foyer.
- l'accession en demi-finale de la Coupe d'Indre et Loire de notre équipe de football.
- l'obtention de 12 diplômes au Concours scolaire du jeune footballeur.

Réussite aussi du côté artisanal ou l'adresse naturelle de la plupart des pupilles leur permet de réaliser de jolis objets.

b) Activités religieuses

8 juin: Examen de catéchisme à Neuillé-Pont-Pierre 13 présentés, 13 reçus.

24 juin: Baptême de Charles LANDART.

25 juin: Communion Solennelle de 13 pupilles :

Michel BASSAC, J .J . CHERER, Jean COTEAUX, André DESPERRIERS, Léon DIEULOT, Alain FONTAINE, Jacques HA-VAN-HUNG, Jean-Pierre LARUE, Jean LAUREL, Jean-Pierre MAIZAUD, Jacques PUYAU, Roger RAYMOND, Jean ROBINAN

Les pupilles préparant leur Communion suivant chaque jeudi matin, avec leurs camarades du village, les Cours de Catéchisme faits par M. L'Abbé AUREJAC, curé de Semblançay. Ceux qui ont déjà fait leur communion solennelle reçoivent un complément de formation religieuse tous les mardis soirs, après la classe.

c) Grandes vacances

Tous les pupilles qui se trouvaient au Foyer de Semblançay en juin ont été placés pendant le mois de juillet, période de fermeture du Foyer, dans des Colonies de Vacances dont le siège est en Indre et Loire ou dans les départements voisins, l'expérience tentée en 1961 s'étant révélée très satisfaisante.

C'est ainsi que 40 garçons furent répartis dans 10 colonies partant de notre région et ayant comme destinations les localités suivantes: Pissos (Landes) , St Pénestin (Morbihan) , Batz s/Mer (Loire-Atlantique), Créach'Oaler en Cléder (Finistère), Rignac (Aveyron), St Jean-de-Mont (Vendée), Tharon Plage (Loire-Atlantique) , St Priest-des-Champs (Puy-de-Dôme) et Calvi (Corse) .

La plupart des pupilles revinrent enchantés de leur voyage. Certains purent même effectuer deux séjours

consécutifs dans la même colonie, ce qui permit d'alléger l'effectif des Foyers au moment de l'année où il est le plus important.

Aucun incident de discipline ne me fut signalé par les directeurs et moniteurs de colonies. Certains de ceux-ci s'attachèrent même aux pupilles et continuent à s'y intéresser encore, venant de temps à autre leur rendre visite, comme par exemple l'Abbé GODON, Curé de Villedieu (Indre) ou les moniteurs de Rignac et les monitrices de St Priest.

Un seul accident à signaler: celui dont fut victime, à Rignac, le jeune Paul PHAM-NGOC-TO. Tombé malencontreusement en jouant au ballon, il se fractura le bras droit. Il fut soigné à l'Hôpital de Rodez et put regagner sa Colonie après 3 jours d'hospitalisation. Son plâtre lui fut enlevé à Tours, peu après son retour au Foyer.

Avec le 1er août, date de la réouverture, s'ouvrait la période la plus délicate de l'année pour la marche du Foyer. Il s'agit en effet à ce moment-là, et jusqu'à la rentrée des classes du 15 septembre, d'occuper chaque jour non seulement les pupilles affectés au Foyer, mais encore tous ceux de passage, c'est-à-dire des garçons d'âges différents dix à vingt ans - et de formations très variées : étudiants, lycéens, collégiens, apprentis. Cette année en plus des activités habituelles - sports, excursions, ateliers - un camp permanent avait été organisé en bordure de la piscine de St Patern, petite localité située à 15 km de Semblançay. Les pupilles s'y relayaient par groupe à tour de rôle. Cette organisation a permis de combler un des gros handicaps de Semblançay pendant l'été: l'impossibilité de se baigner.

L'installation de ce camp fut rendue possible grâce à l'amabilité du Maire de St Patern qui nous autorisa à nous installer sur des terrains communaux et à l'obligeance du Colonel Commandant la Base Aérienne de Tours, qui nous prêta les tentes nécessaires.

Ces diverses activités permirent aux pupilles de ne pas rester inoccupés et la fin des vacances arriva dans la bonne humeur générale et une bonne ambiance.

II. - PERSONNEL

Le personnel du Foyer n'a subi aucun changement dans le courant de l'année 1961. Il est composé de 11 employés ainsi répartis :

Direction :

M. TEISSERENC Mme TEISSERENC

Moniteurs : M. ARNAULT, M. LIBERT, M. GOPP

Jardinier : M. ALBERT

Chauffeur et toutes mains : M. GAUGUIN

Cuisinière : Mme DUPUY

Femmes de ménage : Mme GAUGUIN, Mlle DUFUY

Lingère : Mme MOLLET

Tous ces employés sont au Foyer depuis plusieurs années et continuent à donner satisfaction. Ils se sont attachés à la maison, facilitant ainsi la tâche de la direction dans une très large mesure.

III. - QUESTIONS FINANCIERES

Les retards apportés par le Ministère dans le versement des fonds à la Fédération ont entraîné les mêmes perturbations que l'an dernier dans la marche administrative du Foyer. En cette fin janvier 1962, notamment, la plupart des factures d'octobre, novembre et décembre n'ont pu être réglées tout le disponible ayant dû être affecté aux achats payés comptant et aux salaires du personnel. Ce sont des ennuis auxquels on est bien forcé de s'accoutumer peu à peu, mais dont les répercussions nuisent, quoi qu'on fasse, au renom de la Fédération dans la région.

IV. - CONCLUSIONS

A l'échelon du Foyer, l'année 1961 s'est donc écoulée dans le calme, et n'a été marquée par aucun incident notoire. Les pupilles comme les employés semblent s'être efforcés de remplir leur devoir consciencieusement. Si les résultats obtenus n'ont rien de spectaculaire, ils n'en sont peut-être que plus profonds, et certainement positifs, ce qui est l'essentiel.

I. - PUPILLES

A. - Effectifs

Le 1^{er} janvier 1962 :

Pupilles affectés au Foyer	30	
Pupilles en attente de placement.		11
TOTAL 41		

Le 31 décembre 1962 :

Affectés au Foyer	20	
En attente de placement	4	
En vacances de Noël	5	
Rattaché (Centre Tonnellé)	1	
TOTAL 30		

Mouvements en cours d'année :

Mois	Arrivées	Départs	Effectif	
1er janvier			41	
Janvier	4	12	33	
Février	14	15	32	
Mars	1	0	33	
Avril	4	8	29	
Mai	1	1	29	
Juin	81	6	104	
Juillet	77	136	45	
Août (I)	0	45	0	
Septembre		136	105	31
Octobre	17	8	40	
Novembre		4	18	26
Décembre		6	3	29
	345	357		

Comme prévu, le nombre des pupilles affectés au foyer de Semblançay a donc baissé au cours de l'année 1962. 32 au 1^{er} janvier contre 20 au 31 décembre. Par contre, les mouvements ont été très importants puisque le total des arrivées et des départs est de 702 et que ce chiffre concerne uniquement des pupilles déjà en métropole, aucune arrivée d'Indochine n'avait été enregistrée. Pratiquement à l'exception des quelques pupilles renvoyés de leurs Etablissements et placés au Foyer en attendant une nouvelle affectation, l'essentiel de ces mouvements est constitué par les allées et venues des pupilles en vacances.

La répartition par âge des pupilles affectés au Foyer pendant l'année scolaire 1962-1963 est la suivante :

- 1 pupille de 15 ans
- 7 pupilles de 14 ans
- 6 pupilles de 13 ans
- 2 pupilles de 12 ans
- 2 pupilles de 11 ans
- 2 pupilles de 10 ans

B. - Scolarité

Répartition des pupilles par classes :

a) pour l'année scolaire 1961-1962

Fin d'Etudes 4

Cours Supérieur 7

Cours Moyen 2 8
Cours Moyen. 4
CoursElémentaire2 1
Cours Elémentaire 1 3
Cours Préparatoire 5

b) pour l'année scolaire 1962-1963

C.E.G. de Neuillé Pont Pierre (classe 5è) 1

Ecole publique de Semblançay

Fin d'Etudes 4
Cours Supérieur. 5
Cours Moyen 2 3
Cours Moyen 1 3
Cours Elémentaire 2. 2
Cours Elémentaire 1 2

Résultat aux examens

Certificat d'Etudes Primaires : H. BOIDEVAIN, Paul PHAM-NGOC

Entrée en 4è Technique : GUYON Thierry

Entrée en 5è Moderne : LABATTUT JEAN

Entrée en 6è: HA VAN HUNG J.

C. - Orientation scolaire et professionnelle

En février, 16 pupilles âgés de 14 ans ou plus, ont subi les tests d'orientation en vue de leur affectation ultérieure :

BARRANGER Alain, BERGER Bruno, BOIDEVAIN Henri, CAMUS Paul, CHEVASSEUR Paul, FAVIER Jean, HUYNH Jason, LABATTUT Jean, LANDART Charles, , GUYON Thierry, MARY Joseph, MORIN Paul, MOUTOU Armand, PHAM-NGOC Paul, PY Henri, TRAN Imbert.

A la rentrée de septembre, 7 d'entre eux ont été placés dans des Etablissements d'Enseignement secondaire ou Technique, 5 ont été envoyés dans des familles (pupilles arrivés récemment de Saigon), 2 sont restés au.Foyer pour une année scolaire supplémentaire en raison de leur développement physique insuffisant pour l'entrée en apprentissage ; enfin, un placement artisanal a été décidé pour Bruno BERGER et Paul CHEVASSEUR, leur retard scolaire ne permettant pas d'autre solution.

Quelques pupilles, renvoyés de leurs établissements. ou en attente de placement, ont fait au foyer des séjours plus ou moins prolongés à diverses périodes. Ce fut le cas de Léon TALBA, Eric LASKOWSKI, Robert VAEZA, Paul BADIE, Alain RICHER, Charles BASTIANI, Gilbert CHARRIERAS

Le jeune Jean ZOUMANIGUI, débile physique et mental (coefficient intellectuel inférieur à 50) dont l'admission dans un centre spécialisé a été reconnue absolument nécessaire par le Médecin psychologue de l'Hôpital de Tours, est encore à Semblançay en raison du manque de place dans les quelques établissements susceptibles de l'admettre. La prochaine ouverture d'un Centre de retardés et débiles en Indre & Loire fait cependant espérer une solution prochaine à ce cas difficile. Le dossier de ce pupille est entre les mains de l'Assistante Sociale de l'Hôpital de Tours.

D. - Etat sanitaire

Il est demeuré excellent toute l'année. Aucune épidémie. A signaler seulement, en dehors des hospitalisations, quelques gripes et angines.

Le nombre des pupilles hospitalisés en 1962 a été de 10, dont :

3 pour ablation des amygdales
1 pour extraction de verrue plantaire
1 pour bronchite
1 pour incision d'un abcès
1 pour coupure profonde à la cuisse
1 pour articulation démise
2 pour un bilan général.

Six pupilles ont eu en avril leur piqûre de rappel de vaccination antipoliomyélitique.

E. - Activités des pupilles

Les activités des pupilles ont continué en 1962, à être très variées. Ils se sont fait particulièrement remarquer en football en remportant le 5 avril, la finale de la Coupe scolaire d'Indre & Loire (petites écoles) . Un club de modèles réduits a été mis sur pied en avril. En octobre, l'Atelier a pu être modernisé et développé. Les pupilles ont participé davantage à la vie communale, notamment en aidant plusieurs familles à vendanger .

Activités religieuses :

30 avril: Baptêmes de: Paul CAMUS, Jason HUYNH, Paul CHEVASSEUR, Thierry GUYON

Confirmation de 13 pupilles : Paul CAMUS, Paul CHEVASSEUR, Jean FAVIER, Roger FAVIER, François FERRANDI, Frédéric GOUBET, Thierry GUYON, Jason HUYNH, Jean LABATTUT, Armand MOUTOU, Paul PHAM-NGOC, Victor POINTEAU, André SCOTT

7 juin : Examens de catéchisme à Neuillé St P. 11 présentés, 11 reçus.

17 juin : Communion solennelle de 11 pupilles: Victor ALBUFERA, Paul CAMUS, Paul CHEVASSEUR, Jean FAVIER, Roger FAVIER, Simon GOUBET, Jason HUYNH, Jean LABATTUT, Armand MOUTOU, Victor POINTEAU

Grandes vacances

Le Foyer fermant cette année en août, c'est pendant ce mois que les 30 pupilles encore affectés à Semblançay à cette époque furent envoyés en colonies dans les localités suivantes :

Créach'Oalec en Cléder (Finistère)

Saint Jean de Monts (Vendée)

Calvi (Corse)

Montecherou (Doubs)

Champagnac les Mines (Cantal)

Grammont (Yonne)

Lions/Mer (Calvados)

Pendant les mois de juin, juillet, et surtout septembre, le Foyer connut une intense activité puisque 294 arrivées et 292 départs furent enregistrés. Grâce au dévouement du personnel de la lingerie et de la cuisine, qui ne ménagea ni son temps, ni sa peine, ces nombreux va-et-vient purent s'effectuer dans l'ordre et avec ponctualité. Comme l'an dernier, un camp permanent fut organisé à la Piscine de Saint Paterne, où les pupilles se relayèrent à tour de rôle.

II. - PASSAGES ET VISITES

Le Foyer a reçu en cours d'année un certain nombre de visiteurs, parmi lesquels :

- Le Contrôleur des Organismes de Sécurité Sociale et d'Allocations familiales, le 24 janvier, venu vérifier l'application des législations de sécurité Sociale dans la Commune de Semblançay.
- Le Professeur OLIVIER, du Laboratoire d'Anthropologie de la Sorbonne, en février, venu prendre les empreintes digitales et palmaires des enfants du Foyer en vue de travaux ayant pour but de déterminer l'origine d'un individu par ses empreintes.
- Le Service de la Médecine du Travail, le 17 avril pour l'examen médical annuel du personnel.
- Le Service de la Médecine scolaire, en juin, pour l'examen annuel des enfants des Ecoles.

III. - PERSONNEL

Il est composé de onze employés ainsi répartis :

Direction : M. TEISSERENC, Mme TEISSERENC

Moniteurs: M. ARNAULT, M. LIBERT, M. VIGNOT

Jardinier : M. ALBERT

Chauffeur et toutes mains : M. GAUGUIN

Cuisinière : Mme Dupuy

Femmes de ménage : Mme GAUGUIN, Mlle Dupuy

Lingère: Mme MOLET

Tout ce personnel est employé au Foyer depuis plusieurs années et donne entière satisfaction.

IV. - SITUATION FINANCIERE

Il est inutile de revenir sur les perturbations provoquées par les retards dans le versement des fonds à la Fédération. A l'échelon du Foyer, cela se traduit par une accumulation de factures impayées dont le total atteint, au 31 décembre, la somme de 35.377 francs.

I. - PUPILLES

A. - Effectifs

Mouvement au cours de l'année 1963 :

Mois	arrivées	départs	effectifs
1er janvier			29
Janvier	0	6	23
Février	21	22	22
Mars	16	4	34
Avril	21	28	27
Mai	39	25	41
Juin	13	18	36
Juillet (I)		0	36
Août	158	45	113
Septembre		79	165
Octobre	13	4	37
Novembre		3	15
Décembre		33	11
	396	370	

L'effectif permanent du Foyer a été sensiblement le même qu'en 1962. Par contre, les mouvements ont été plus importants. Le total des arrivées et des départs est de 775. Jamais pareil chiffre n'avait été enregistré depuis l'ouverture du Foyer, en 1955. Il provient du nombre de plus en plus élevé de garçons venant en vacances et de l'arrivée des pupilles du Laos en mai et juin.

Si les vacances de Pâques, avec une vingtaine de garçons en plus de l'effectif permanent, et celles de Noël, avec 33 pupilles supplémentaires, n'ont posé aucun problème, ni du point de vue de l'encadrement, ni pour le fonctionnement de la cuisine et de la lingerie, il n'en a pas été de même pendant les grandes vacances. Les installations du Foyer ne permettent pas de le faire fonctionner convenablement avec un effectif de plus de 150 pupilles comme cela s'est produit pendant la première semaine de septembre. La décision de laisser ouverts en permanence les deux Foyers de Vouvray et de Semblançay, envisagée pour l'été 1964, doit permettre d'éviter cet inconvénient.

Liste et Affectations des pupilles dépendant du Foyer au 31/D.

Externes à l'Ecole Primaire de Semblançay.

ALBUFERA Victor Raymond

AUDEMAR Siva Radjan

BASSAC Michel Antoine

BEN HAMED Paul

BEN MOHAMED Joseph Mustapha

CHERER Jean-Jacques Maurice

FORTAIN Antoine

GOUBET Frédéric

GOUBET Simon

GREVY Georges

MAZET Jean-Claude

MILON Gérard

POINTEAU Victor

POIVERT Joseph

SALVI Bernard

SCOTT André

SULIENNE Jean.

Demi-pensionnaires au C.E.G. de Neuillé Pont-Pierre: 2

LABATTUT J ean

PHAM-NGOC Tho Paul.

En attente de placement: 3

BERNARD Michel

CHARRIERAS Gilbert

DENAIS Jean-Baptiste.

Pensionnaires dans des Etablissements de Tours

LAUREL Jean (C.E.T. Tours)

MARLY Paul (Apprentis Tonnellé)

Répartition par âge de ces pupilles :

1 pupille de 17 ans

2 pupilles de 16 ans

7 pupilles de 15 ans

6 pupilles de 14 ans

3 pupilles de 13 ans

3 pupilles de 12 ans

2 pupilles de 11 ans.

B. - Scolarité

Répartition par classes :

a) pour l'année scolaire 62-63 :

2e année Apprentis Tonnellé 1

Classe de 5e au C.E.G. de Neuillé 1

Fin d'études Semblançay 4

Cours Supérieur Semblançay 5

Cours Moyen 2 Semblançay 3

Cours Moyen 1 Semblançay 3

Cours Elémentaire 2 Semblançay 2

Cours Elémentaire 1 Semblançay 2

b) pour l'année scolaire 63-64 :

3e année Apprentis Tonnellé 1

Classe de 4e au C.E.G. de Neuillé 2

Ire année C.E.T. Tours 1

Fin d'études Semblançay 7

cours Moyen 2 Semblançay 5

Cours Moyen 1 Semblançay 2

Cours Elémentaire 1 Semblançay 1

Cours Elémentaire 2 Semblançay 2

Résultats aux examens :

Certificat d'Etudes Primaires : LAUREL Jean, COTEAUX Jean.

Admission en 4e Moderne : LABATTUT Jean, PHAM-NGOC Paul, CASAYS Jean-Pierre.

Admission en C.E.T. : CAMUS Paul, LAUREL Jean, COTEAUX Jean, DESPERRIERS A., JOURDAN Yves.

C. - Orientation scolaire et professionnelle

14 pupilles âgés de 14 ans ou plus ont subi en 1963, les tests d'orientation en vue de leur affectation ultérieure :

ALBUFERA Victor, AUDEEMAR Siva, BASSAC Michel, BEN HAMED Paul, CAMUS Paul, CASAYS Jean-Pierre, CHERER Jean-Jacques, COTEAUX Jean, DESPERRIERS André, JOURDAN Yves, HUYNH Jason, LAUREL Jean,

MAGNANT Jean-Pierre, SALVI Bernard

Sur ces 14 pupilles, 6 sont rentrés en septembre dans les Etablissements d'enseignement technique, 1 a été placé en apprentissage artisanal en raison de son retard scolaire. 1 est entré dans un Centre d'horticulture et 6 sont restés à Semblançay pour une année d'Ecole primaire supplémentaire (4 pour leur permettre de passer leur certificat d'études et 2 en raison de leur trop faible constitution pour entrer déjà en apprentissage) .

Deux pupilles ont passé les examens psychotechniques d'admission dans un Centre de Formation Professionnelle des Adultes : Charles BASTIANI en janvier et Michel BERNARD en novembre. Le premier a été admis au Centre F.P.A. d'Orléans d'où il est sorti en juillet avec la mention « Assez-Bien » et son diplôme de C.A.P. d'Ajustage. Le second doit rentrer en mars prochain au Centre F.P.A. de Veigné (Indre et Loire) dans la section peinture. 11 aurait désiré faire de l'électricité mais ses connaissances scolaires insuffisantes ne le lui ont pas permis.

Deux pupilles sans affectation demeurent encore à l'heure actuelle à Semblançay : Gilbert CHARRIERAS et Jean-Baptiste DENAIS. Le premier est un débile léger et un caractériel. Il a été renvoyé au bout de peu de temps de présence par les employeurs successifs chez lesquels il avait été mis en apprentissage. Le médecin psychiatrique et la psychologue qui l'ont examiné ont conclu à la nécessité d'un placement dans un centre spécialisé, mais le manque de place dans ces établissements n'a pas encore permis son admission.

Le second est un débile léger qui rend de réels services au Foyer en remplaçant fort bien une femme de ménage. Il n'est guère capable de faire autre chose. Je crois qu'une place d'homme à tout faire dans une institution religieuse lui conviendrait. Son caractère facile et sociable devrait le faire apprécier dans un tel emploi.

D. Etat Sanitaire

Il s'est maintenu excellent toute l'année. Aucune épidémie. A signaler seulement quelques angines en dehors des 6 hospitalisations suivantes :

Victor ALBUFERA Infection des sinus mars 1963

Roger DUSSOL Douleurs rectales avril

Michel BUGEAUD (1) Otite mai

Robert HOFFALT (1) Rachitisme mai

Marcel MARTIN Verrues août

Antoine FORTAIN Furunculose novembre

Examens médicaux divers :

Gilbert CHARRIERAS: examen psychiatrique par le Dr CHAPUIS

Victor ALBUFERA : Radio de sa jambe atrophiée

Siva AUDEMAR : examen médical et radiologique en vue de déterminer son âge réel d'après son ossature.

Vaccinations :

Piqûres antitétaniques et antidiphthériques à 16 pupilles arrivés du Laos sans avoir été vaccinés.

E. - Activités des pupilles pendant leurs loisirs

Les éducateurs se sont efforcés d'occuper le plus possible les pupilles durant leurs heures de loisirs. C'est assez facile pendant l'année scolaire, où les heures libres sont relativement restreintes et où le petit nombre de pupilles présents permet de s'occuper de chacun d'eux d'une façon particulière. C'est beaucoup plus difficile pendant les vacances en raison du grand nombre de pupilles séjournant au Foyer, de leur diversité d'âges, de leur formation différente, et du nombre d'heures qu'il s'agit chaque jour de meubler d'activités aussi variées que possible.

Celles-ci ont particulièrement portées sur :

- le sport Football pendant l'année scolaire (l'équipe du Foyer a remporté en décembre la Coupe de Tours disputée entre les Ecoles Primaires de la région). Natation aux piscines de Tours et de St Paterne pendant la belle saison. Ping-Pong et Volley-ball.

- les grands jeux de piste ou l'attrait de petites récompenses aux mieux classés fait participer avec ardeur les grands autant que les petits.

- les ateliers de modèles réduits et de décoration.

- les veillées à thème, où les sujets les plus divers sont abordés (programme du dernier trimestre: le cinéma - le choix d'un métier - les relations entre garçons et filles).

- les séances théâtrales (veillées de Noël et du Nouvel An par exemple) .

II. - PERSONNEL

Le personnel permanent est inchangé par rapport à l'année dernière :

Direction: M. TEISSERENC, Mme TEISSERENC

Educateurs : M. ARNAULT, M. LIBERT, M. VIGNOT

Jardinier : M. ALBERT

Chauffeur et homme à tout faire : M. GAUGUIN

Cuisinière : Mme Dupuy

Femmes de ménage: Mme GAUGUIN, Mlle Dupuy

Lingère : Mlle MOLET

Pendant les périodes d'affluence, aux vacances, deux moniteurs stagiaires et deux lingères sont venus compléter cette équipe.

III. - BATIMENTS ET MATERIELS

Tous les bâtiments sont en bon état. Aucune réparation vraiment importante n'a eu besoin d'être effectuée. Par contre de petits ennuis continuels particulièrement avec les installations sanitaires, ont nécessité l'intervention fréquente du plombier. Divers travaux de peinture et d'entretien ont été effectués par le personnel du Foyer.

La camionnette Renault a été remplacée en juin par une camionnette Peugeot.

Une partie du mobilier et du matériel du Foyer de Tours a été, en novembre, transportée à Semblançay. La liste en a été adressée à la Direction de la Fédération.

IV. - EVENEMENTS DIVERS

- Examen du personnel par le Docteur de l'Association Inter-professionnelle pour la Médecine du Travail en mars.

- Passage de Mlle GRANDJEAN en avril.

- Passage du Professeur OLIVIER et de ses assistants en avril et septembre.

- Passage de Mlle BOURGEAC en mai pour les affectations des pupilles du Laos.

- Examen des pupilles par le Service de Médecine Scolaire en juin.

- Vente de deux parcelles de terrains le 1er juillet.

- Visite des pupilles venus à Semblançay pour les vacances de la Toussaint par Mlle BOURGEAC.

CONCLUSION

Le personnel du Foyer s'est efforcé de remplir convenablement, en 1963, la mission qui lui est maintenant dévolue en priorité : accueillir pendant les vacances et équiper les pupilles disséminés pendant l'année scolaire dans la France entière. Une seule période a été critique - la première semaine de septembre - en raison du surpeuplement du Foyer par suite de la fermeture de Vouvray pour les congés annuels et du retour massif, au même moment, des pupilles placés en colonies de vacances.

C'est donc sur ce point que doivent principalement porter nos efforts en 1964. Une organisation plus rationnelle pendant les grandes vacances doit être possible afin de faciliter à la fois le travail des directeurs de foyers et celui des assistantes sociales. Les réunions organisées à Paris chaque trimestre doivent, en assurant une meilleure coordination entre les divers services de la Fédération, permettre d'y parvenir aisément.

I. PUPILLES

Effectif au 31 décembre 1964 :

AUDEMAR Silva,	ALBUFERA Victor
BEN MOHAMED Mustapha Joseph	
BOUCHIN Robert,	CHARIERAS Gilbert
FORTAIN Antoine,	GOUBET Frédéric
GUYON Thierry,	LABATTUT Jean
MARLY Paul,	POINTEAU Victor
ROBIN Robert,	THINH Paul
ZOUBECK Jean,	ARMER Jean Marie
CHAPUIS Charles,	DENAIIS Jean Baptiste
GERETZEN Roland,	GOUBET Simon
HAMIN André Emile,	LAUREL Jean
MILON Gérard,	POIVERT Joseph
SCOTT André,	TRAVERS Patrice

Variations des effectifs

du 1er janvier au 30 juin: 18 scolaires - 3 grands

du 20 sept. au 31 décembre: 13 scolaires - 8 grands

vacances de février: 36 pupilles

vacances de Pâques: 65 pupilles

grandes vacances: de 4 à 120 pupilles

vacances de la Toussaint: 35 pupilles

vacances de Noël: 64 pupilles

Etudes

Ecole Publique de Semblançay

fin d'études primaires 7

cours moyen 2ème année 2

cours moyen 1 ère année 1

Collège d'Enseignement Général de Neuillé-Pt-Pierre

classe de 3ème moderne 2

Maison des Apprentis Tonnellé (St Cyr s/Loire)

1ère année d'apprentissage 2

Collège d'Enseignement Technique de Tours

2ème année 1

Cie Générale d'Entreprise à Bléré

1ère année apprentissage 1

Foyer du Jeune Travailleur de Tours 1

En attente de placements à Semblançay 8

Total 25

Examens

Certificat d'Etudes Primaires : 7 présentés, 7 reçus

BASSAC Michel, BEN HAMED Paul, CHERER Jean-Jacques, GREVY Georges, POIVERT Joseph, SALVI Bernard, SULIENNE Jean

Admissions en Collèges d'Enseignement Technique: 5

BASSAC Michel, BEN HAMED Paul, CHERER Jean-Jacques, GREVY Georges, SULIENNE Jean,

Certificat d'Aptitude. Professionnelle: 1

MARLY Paul (monteur électricien)

Etat sanitaire

Décès: 1: Jean-Pierre MARCANTEI, décédé à l'hôpital de Tours le 3 septembre 1964 des suites de l'éclatement d'un vaisseau sanguin du cerveau en raison d'une malformation d'origine congénitale.

Hospitalisations: 12

COUVIN Roger (verruve plantaire) le 31 mars
PRIOLET Jacques (primo-infection) le 28 mars
VILLERS René (luxation du coude) le 30 mars
SULTAN Richard (jaunisse) le 11 juin
GUYON Thierry (zona) le 5 juillet
VILLERS René (eczéma) le 19 juillet
MARCANTEI Jean-Pierre (épilepsie) le 3 septembre
VICAIRE Jean-Pierre (angine) le 6 octobre
ZOUBECK Jean (abcès) le 4 novembre
AUDEMAR Silva (oreillons) le 9 décembre
NGUYEN BA LOC François (phymosis) le 21 décembre
GUYON Thierry (Observ. Suite virage cuti) le 28 décembre

Consultations par le médecin traitant : 56

Soins dentaires : 16

Evènements divers de la vie du foyer

22 & 23 février Week-end avec les scouts routiers de Tours (Feux de camp et grand jeu)

10 mai : l'équipe de football du Foyer remporte le Tournoi de Sixte de Neuillé-Pont-Pierre (catégorie minimes-cadets)

16 mai : Confirmation de Jean SUIIENNE

31 mai : Tournoi de football de Bueil remporté par l'équipe cadets-minimes du Foyer

11 juin : Baptême de Silva AUDEMAR

14 juin : Communion solennelle de Silva AUDEMAR, Frédéric GOUBET, André SCOTT.

5 septembre : Enterrement de Jean-pierre MARCANTEI. La messe fut célébrée en l'Eglise de Semblançay par Mr le Doyen de NEUILLE-PONT -PIERRE en présence de Mesdemoiselles MUNLIER et GRANDJEAN. Assistantes Sociales de la Fédération, du personnel et des pupilles du Foyer de Semblançay, du Directeur et d'une délégation de pupilles du Foyer de Vouvray, du Maire et de plusieurs Conseillers Municipaux de Semblançay, des enfants des Ecoles et d'une grande partie de la population. Le catafalque, recouvert de nombreuses gerbes de fleurs, était entouré d'une garde d'honneur montée par les camarades de Jean-Pierre. L'inhumation eut lieu au cimetière de Semblançay, où la Fédération a pris une concession de 30 ans. Une croix offerte par le personnel du Foyer de Semblançay fut déposée sur la tombe où une plaque sera ultérieurement placée.

17 décembre : l'équipe de football minime parvient en finale de la Coupe USEP de Tours-Banlieue.

Comme chaque année, de nombreuses activités furent proposées aux pupilles, particulièrement durant les vacances, et chaque fête fut célébrée avec le plus d'éclat possible.

II. PERSONNEL DU FOYER

Direction : Mr et Mme TEISSERENC

Educateurs: Mr Marc LIBERT, Mr Bernard VIGNOT

Chauffeur : Mr Robert GAUGUIN

Jardinier: Mr Georges ALBERT

Cuisinière: Mme DUPUY

Lingère: Mme MOLET

Femmes de ménage: Mlle DUPUY Mme GAUGUIN

1. PUPILLES

EFFECTIFS

L'effectif permanent du Foyer a considérablement diminué à partir du 1er octobre, date à laquelle il fut rattaché au Foyer de Vouvray. Peu de pupilles : certains inscrits à l'école publique du village et quelques autres en instance de départ.

Cependant, les mouvements furent assez importants : la venue d'un certain nombre de pupilles à la Toussaint et à Noël n'a pas posé de problèmes particuliers.

Mouvement en cours de trimestre :

	Arrivées	Départs	Effectifs
1er Octobre			16
Octobre	31	23	24
Novembre		11	27
Décembre		40	5
	82	55	43

N.B. Les chiffres des effectifs s'entendent pour le 30 ou le 31 du mois.

Vacances de la Toussaint : 16 pupilles (+ 8 permanents)

Vacances de Noël : 34 pupilles (+ 9 permanents)

Pour la période des grandes vacances (juillet-août-septembre), le foyer a atteint un maximum de :
- 95 pupilles (15 septembre) et un minimum de :- 4 pupilles (9 août).

Le foyer est donc devenu pour les pupilles, beaucoup plus un lieu de transit qu'un lieu de séjour habituel.

Liste nominative des pupilles au Foyer au 31 décembre 1965.

- 1 - ARMER Jean-Marie
- 2 - BONOT Joseph
- 3 - BOULANGER André
- 4 - CHABAT Roger
- 5 - DENAIS Jean-Baptiste
- 6 - FAURY Jacques
- 7 - GOUBET Frederic
- 8 - LAULAY J. Jacques
- 9 - SCOTT André
- 10 - TETO Robert
- 11- TRAN Louis

Répartition des pupilles :

Ecole publique de Semblançay : 5

- CHABAT Roger
- FAURY Jacques
- GOUBET Frédéric
- SCOTT André
- TETO Robert (a déjà son C.E.P .)

Ces élèves seront présentés au C.E.P. à la fin de l'année scolaire ; l'un deux (Frédéric GOUBET) serait susceptible de suivre une 4ème d'accueil l'an prochain.

Cours Moyen 1 : 2

- . BONOT Joseph
- . BOULANGER André

Placement Patronal: 2

. ARMER Jean-Marie : placé chez un couvreur de la région ; a passé les tests psychotechniques d'admission dans un centre de F.P.A.

. LAULAY Jean-Jacques : placé chez un maraîcher de la région.

- En instance : 2

. DENAIS Jean-Baptiste demande d'entrée en F.P.A. en cours.

. TRAN Louis: doit entrer en classe de fin d'études en janvier 1966.

D'autre part, deux pupilles viennent passer au Foyer leurs congés, soit hebdomadaires, soit mensuels. Ce sont :

- LAUREL Jean: C.E.T. de Tours

- HAMIN André: Maison des Apprentis Tonnellé.

2. ETAT SANITAIRE

Celui-ci a été excellent tout au long du trimestre.

Visites médicales..... 8 (dont 5 pendant les vacances de Noël pour des pupilles de passage).

Visites chez l'oculiste 2

Soins dentaires..... 4

3 - ACTIVITES

L'effectif réduit des pupilles dans le courant de l'année scolaire a permis des activités de petits groupes dans lesquelles l'attention de tous peut être soutenue plus facilement.

Sport: Peu de foot-ball, contrairement aux autres années, étant donné le nombre réduit des pupilles. Par contre, le ping-pong et la natation à la piscine couverte de Tours furent des activités très suivies et demandées.

Activités artistiques

Un atelier de décoration et de peinture a fonctionné au mois de décembre, en vue de la préparation des décorations de Noël.

Vacances de la Toussaint et de Noël

Toussaint: 24 pupilles (8 permanents + 16 passagers)

Noël: 43 pupilles (9 permanents + 34 passagers)

Les activités de ces périodes, pendant lesquelles le Foyer reçoit un certain nombre de pupilles, demandent une sérieuse préparation. Il faut songer à recruter un certain nombre de moniteurs de colonies de vacances, afin d'encadrer correctement les enfants. Les heures de loisirs étant nombreuses, il faut trouver pour les uns comme pour les autres, des activités et jeux susceptibles d'intéresser les grands et les petits. Malgré le mauvais temps, les enfants ont pu s'ébattre dans le parc et faire un peu de sport. Ils ont pu, par ailleurs, utiliser les salles de jeux dans lesquelles se trouvent les tables de ping-pong, billard et baby-foot.

De toute manière, ces périodes de vacances au Foyer pour un certain nombre de pupilles, doivent permettre de continuer à faire oeuvre éducative

4 . PERSONNEL

Celui-ci a été considérablement réduit dès le mois d'octobre : départ de M. TEISSERENC, l'ancien directeur et de sa femme. Départ aussi d'un éducateur du Foyer, M. LIBERT. Réduction importante en ce qui concerne le personnel de service (femme de ménage).

Avec le rattachement au Foyer de Vouvray, M. VIGNOT est passé Sous-Directeur le 1er octobre.

Sous-Directeur..... M. B. VIGNOT

Moniteur..... M. DUPONT

Chauffeur M. R. GAUGUIN

Jardinier M. G. ALBERT

Femme de ménageMelle J. DUPUY

Lingère..... Mme MOLET (à mi-temps)

Couturière Mme BAUVAIS (à mi-temps)

Cuisinière Mme A. DUPUY

Pendant les périodes de vacances, deux moniteurs de colonies de vacances et une femme de ménage sont venus compléter cette équipe.

5 . CONCLUSION

Après une très courte période de flottement due à la mise en place des nouvelles structures du Foyer après son rattachement à celui de Vouvray, tout a continué comme par le passé. L'inconvénient majeur de la nouvelle organisation est la distance, qui oblige le Directeur et le Sous-directeur à de fréquents va-et-vient entre les deux maisons.